

Robert Joumard

# La dette publique française



*La dette de tous fait la rente de quelques-uns*

15 mai 2014



attac Rhône

## Résumé

*L'objectif de cette étude est principalement de déconstruire certains raisonnements habituels afin de traiter la question de la dette publique sur des bases correctes. Nous exploitons pour cela de nombreuses statistiques publiques établies sur le long terme.*

*Nous critiquons tout d'abord certaines méthodes couramment employées pour parler de dette publique : les analyses des évolutions de court terme qui n'ont souvent guère de signification, les unités parfois instrumentalisées sans poser la question de leur validité, notamment le choix d'exprimer la dette publique ou les prélèvements obligatoire en % du PIB. Cela nous amène tout d'abord à apporter un regard critique sur le PIB lui-même, puis à préférer exprimer la charge de la dette (intérêts et amortissement) en % des recettes, enfin à abandonner la mesure des prélèvements obligatoires en % du PIB.*

*Nous présentons ensuite un panorama de la dette publique française à l'aide de nombreuses statistiques, pour en avoir une vue aussi large que possible. L'État est responsable de 79 % de la dette publique, les collectivités locales de 10 % et la Sécurité sociale de 11 %. Nous calculons le coût réel de la dette de l'État en intégrant l'amortissement du capital : il se monte à 6,4 % du PIB, correspondant au coût de 2,9 millions d'emplois hors coût d'équipement. L'effet boule de neige explique près du tiers de la dette publique. Il ne faut enfin pas oublier les dettes privées, près de 3 fois supérieures à la dette publique.*

*Nous examinons par la suite trois argumentations dans le champ de la dette publique : la droite est bonne gestionnaire contrairement à la gauche, l'État vit au dessus de ses moyens, et le coût du travail est trop élevé. C'est essentiellement les gouvernements de droite qui ont fait augmenter la dette publique. Si les dépenses de l'État ont fortement diminué depuis 30 ans, ses recettes ont encore plus chuté, ce qui montre que la dette est due à la chute des recettes et non à l'augmentation des dépenses. La chute des dépenses de l'État pour les services publics est très importante, et notamment pour l'enseignement-recherche, la défense et les services généraux. Elle est en grande partie compensée par la hausse des dépenses de service public des collectivités locales. La chute des recettes est due aux diminutions très importantes de la fiscalité des citoyens les plus riches et des entreprises (surtout des plus grandes). Ces cadeaux fiscaux sont responsables de l'essentiel du déficit de l'État, qui serait même en excédent certaines années hors cadeaux fiscaux. Les cadeaux fiscaux sont cependant loin d'être le seul mécanisme des déficits publics. L'ensemble des mécanismes sont responsables de près de 240 Md€ de recettes perdues, à comparer aux 99 Md€ de déficit public. L'évaluation de l'impact combiné sur la dette des cadeaux fiscaux, de l'évasion fiscale des particuliers permise par le secret bancaire et de l'effet boule de neige montre que ces seuls 3 mécanismes du déficit sont responsables de la totalité de la dette de l'État. La prise en compte, par extrapolation, des autres mécanismes du déficit montre avec certitude que l'annulation des mécanismes du déficit ou d'une partie d'entre eux permettrait d'annuler la dette publique. La dette publique n'est donc due qu'aux différents mécanismes – mis en place ou non combattus, pour réduire les recettes publiques, et non à d'autres phénomènes liés à la dépense publique. La totalité de la dette publique 2012 serait donc illégitime.*

*L'analyse de l'évolution du partage de la valeur ajoutée montre que la part des salaires directs et indirects a chuté de 7 points depuis 15 ans, au bénéfice des détenteurs du capital. On a donc assisté à un transfert de 100 à 150 Md€ au bénéfice des plus riches.*

*La dette publique joue ainsi un grand rôle dans la spirale des inégalités, partie d'une chaîne de causalités qui permet l'enrichissement de quelques uns et l'appauvrissement de la plupart.*

*Enfin nous évoquons quelques pistes pour s'extraire du piège de la dette publique : s'extraire des mains de la finance, engager une réforme fiscale, relancer l'économie et répartir autrement les richesses créées, enfin exiger un audit de la dette.*

## Table des matières

<b>1 Du bon usage des statistiques.....</b>	<b>5</b>
1.1 Analyser à court ou long terme ? .....	5
1.2 De l'unité employée dépend souvent la conclusion .....	6
1.3 Peut-on comparer une dette à une richesse créée annuellement ? .....	7
1.3.1 Le produit intérieur brut .....	7
1.3.2 La dette publique .....	8
1.3.3 Unité des prélèvements obligatoires.....	10
1.3.4 Conclusion quant aux méthodes.....	12
<b>2 État de la dette publique française.....</b>	<b>13</b>
2.1 Les déficits induisent la dette .....	13
2.2 La dette de l'État, des collectivités locales, et de la Sécurité sociale.....	14
2.3 Dette publique dans le monde.....	15
2.4 Coût de la dette de l'État .....	16
2.5 Des taux d'intérêt qui font augmenter la dette (effet boule de neige).....	19
2.6 Dette publique et dette privée .....	20
<b>3 Dette et dépenses publiques : les arnaques néolibérales .....</b>	<b>22</b>
3.1 La droite est bonne gestionnaire, la gauche dépensière.....	22
3.2 L'État vit au dessus de ses moyens .....	23
3.2.1 Évolutions des recettes et des dépenses publiques et plus particulièrement de l'État.....	23
3.2.2 Une baisse des recettes publiques due à la chute des impôts des plus riches .....	26
3.2.3 Évaluation de l'évasion fiscale.....	29
3.2.4 Un déficit créé par de nombreux mécanismes .....	29
3.2.5 Évaluation de l'impact sur la dette des mécanismes du déficit .....	30
3.3 Le coût du travail est trop élevé.....	33
3.3.1 Évolution de la masse salariale au sein de la valeur ajoutée.....	33
3.3.2 Un coût du capital de plus en plus élevé .....	35
3.3.3 Mécanismes du transfert de richesses.....	37
3.4 Conclusion .....	38
<b>4 La dette publique dans la spirale des inégalités.....</b>	<b>39</b>
<b>5 Dette publique : comment s'en sortir .....</b>	<b>41</b>
5.1 S'extraire des mains de la finance .....	41
5.2 Engager une réforme fiscale .....	42
5.3 Relancer l'économie et répartir autrement les richesses créées .....	42
5.4 Exiger un audit de la dette .....	43
<b>Références.....</b>	<b>44</b>

### Remerciements

Nous remercions pour leurs commentaires et suggestions Patrick Saurin et Raymond Zaharia.

La dette publique est élevée, trop élevée nous dit-on. En France, elle est presque équivalente au produit intérieur brut ou PIB, ce qui sert d'arguments à nombre de politiques d'austérité. Il nous semble que la dette est souvent instrumentalisée, à l'aide de raisonnements incorrects, d'unités inadéquates. L'objectif de cette étude est principalement de déconstruire certains de ces raisonnements afin de traiter la question de la dette publique sur des bases correctes.

Pour cela, nous critiquons tout d'abord certaines méthodes couramment employées pour parler de dette publique, afin de justifier les méthodes utilisées dans la suite du document. Nous présentons ensuite un panorama de la dette publique française à l'aide de nombreuses statistiques, pour en avoir une vue aussi large que possible – dans la limite de cette étude. Puis nous examinons trois argumentations dans le champ de la dette publique : la gauche, la droite et la dette, l'État vit au dessus de ses moyens, et le coût du travail est trop élevé.

Ces analyses nous permettent ensuite de mieux comprendre le rôle et les conséquences de la dette publique, que nous définissons comme un élément de la spirale des inégalités.

Enfin nous évoquons quelques pistes pour s'extraire du piège de la dette publique.

Les résultats présentés sont généralement directement issus de statistiques de l'INSEE, de l'Agence France Trésor et secondairement d'autres sources : ces sources sont systématiquement indiquées dans les légendes des figures ou tableaux. Nous avons le plus souvent fait des calculs élémentaires, de ratios généralement, à partir de ces statistiques. Dans quelques rares cas, des calculs un peu plus complexes ont été effectués : ils sont indiqués par la mention "calculs par nos soins" dans la légende.

L'ensemble des données, calculs et figures ont été rassemblés dans deux fichiers Excel accessibles sur le site d'Attac Rhône <http://local.attac.org/rhone/> : un premier pour tout ce qui concerne la dette, les recettes et dépenses des différentes administrations, un second pour le partage de la valeur ajoutée.

## 1 Du bon usage des statistiques

Ce rapport est essentiellement basé sur des statistiques, comme beaucoup de communiqués de presse, d'articles, d'ouvrages. La statistique est même omniprésente dans le débat économique et social. Pour autant, il ne suffit peut-être pas d'avoir des données fiables – c'est le cas la plupart du temps – pour tirer des conclusions pertinentes. Car on peut mal interpréter les données – le plus souvent sans en avoir conscience. C'est l'objet de l'analyse statistique de faire parler correctement les données, et plus généralement de la logique d'user d'un raisonnement correct pour ne pas arriver à de fausses conclusions.

Nous examinons ci-dessous la question de l'analyse à court ou long terme, puis la pertinence de certaines unités pour évaluer une dette publique, et notamment d'une dette exprimée par rapport au PIB.

### 1.1 Analyser à court ou long terme ?

La plupart des articles de la presse et des commentaires politico-économiques analysent les évolutions de multiples paramètres d'une année à l'autre, voire d'un mois au suivant, se focalisant sur la "dernière" donnée, la plus récente, sensée justifier une conclusion souvent péremptoire. Dans le domaine de la dette publique qui nous intéresse, dans quelle mesure les évolutions les plus récentes ont-elles une signification, peut-on en déduire approximativement l'évolution future, ou sont-elles trop aléatoires, trop variables, pour signifier quoi que ce soit ?

Nous prenons comme exemple l'évolution des recettes de l'État exprimées en % du produit intérieur brut ou PIB (présenté rapidement § 1.3.1), présentée Figure 1. Cette variable n'a rien de spécifique quant à sa variabilité comme on pourra s'en convaincre au vu des nombreuses autres variables présentées dans ce rapport.

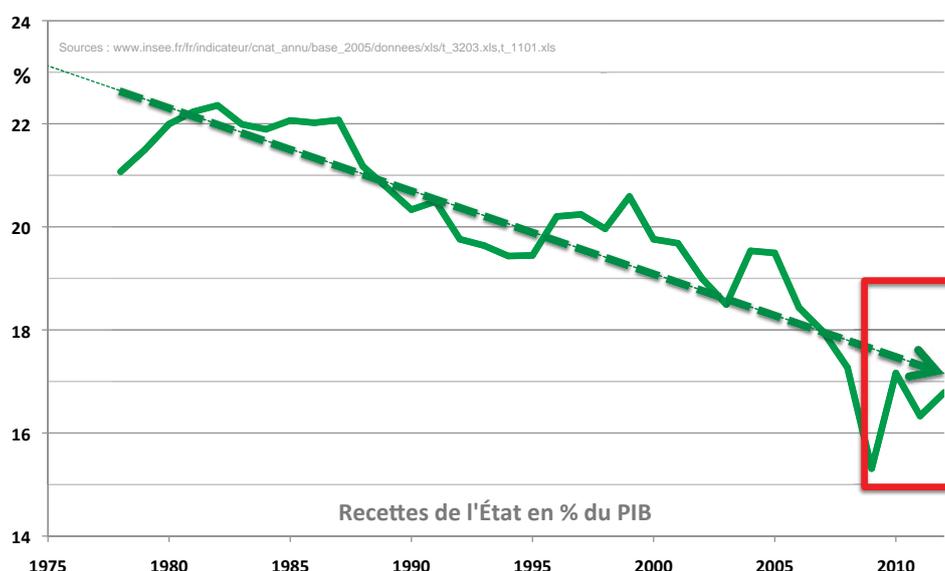


Figure 1 : Évolution des recettes de l'État de 1978 à 2012 avec droite de régression en pointillés, et dans l'encadré, de 2009 à 2012 (39, 50)<sup>1</sup> : faut-il analyser à court ou long terme ?

L'évolution de ce paramètre à court terme de 2009 à 2012 montre tout d'abord une forte hausse de près de 2 points de PIB, suivie d'une baisse plus faible, de moins de 1 point, puis d'une remontée de 0,5 point. On

<sup>1</sup> Les chiffres entre parenthèses renvoient aux références données en fin de rapport.

peut en déduire que les recettes de l'État augmentent, et même fortement, puisqu'en valeur relative, elles augmentent de près de 10 % en 3 ans.

Quand on considère l'évolution sur 34 ans, de 1978 à 2012, on voit d'une part que l'évolution se fait par à-coups, avec des baisses suivies de hausses, ce qui signifie que l'évolution sur 1, 2 ou 3 ans n'a guère de sens. On voit d'autre part une tendance très nette à la baisse, assez linéaire, ce qui justifie de considérer la droite de régression. Celle-ci indique une baisse de 5,5 points de PIB en 34 ans, soit en valeur relative une baisse de 24 %.

La conclusion de l'analyse sur le long terme est donc l'inverse de la conclusion que nous avons tirée en ne considérant que les chiffres sur les 4 dernières années.

Nous considérons donc dans cette étude systématiquement les évolutions de long terme, dans la mesure où les données sont disponibles : parfois depuis 1978 comme ici, parfois depuis 1959 et même quand c'est possible depuis 1949. La grande variabilité des données d'une année à l'autre nous poussera à tracer des courbes de régression, généralement des droites de régression, ce qui permettra d'avoir une vue plus globale, plus fondamentale, de l'évolution du paramètre étudié. Chacun peut cependant se faire sa propre lecture des données, dans la transparence, sans que nous ayons choisi de ne montrer que la période qui conforterait notre conclusion.

Ce même souci de transparence nous amène à indiquer systématiquement nos sources, soit en référence, soit en grisé sur les figures, pour que chacun puisse vérifier nos calculs et prolonger l'analyse.

## 1.2 De l'unité employée dépend souvent la conclusion

Nous avons le plus souvent l'habitude de mesurer une variable socio-économique à l'aide d'un même indicateur, ou d'une certaine unité. Ainsi la richesse créée nationalement est-elle mesurée par le produit intérieur brut, le déficit public et la dette publique sont-ils exprimés en % de ce même PIB.

Ces indicateurs et ces unités sont-ils neutres ? Sont-ils appuyés par une logique solide ? Nous allons tout d'abord nous intéresser à la dette publique et aux différentes manières de l'exprimer, puis au PIB, puisque la plupart des variables économiques qui nous intéressent sont rapportées au PIB.

La dette publique peut être exprimée en euros courants (les euros réels de chaque année), en volume ou en euros d'une année donnée (ici la dernière considérée, 2012), et en % du PIB : cf. Figure 2.

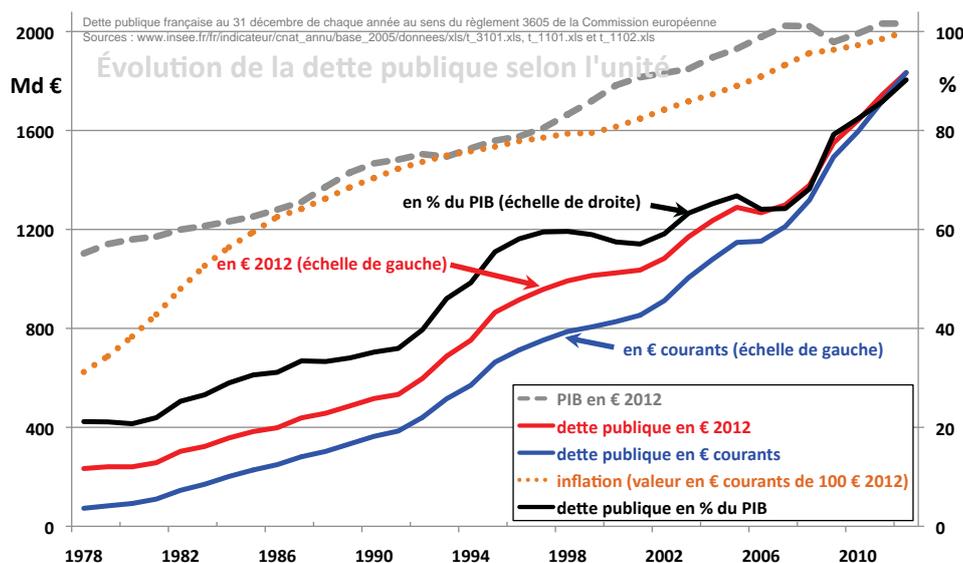


Figure 2 : Évolution de la dette publique selon l'unité (39, 40, 50).

En euros courants, c'est-à-dire réels, de chaque année, la dette publique française est passée d'environ 75 Md d'euros en 1978 à environ 1800 Md d'euros en 2012 : elle a donc été multipliée par 22 en 34 ans.

Cependant, 1 euro de 2012 n'a pas du tout le même pouvoir d'achat qu'un euro de 1978 : étant donné l'inflation, il a environ 3 fois moins de pouvoir d'achat ou de valeur, comme le montre la courbe en pointillés oranges de la figure qui donne la valeur en € courants de 100 € de 2012, sur l'échelle de droite.

Quand on tient compte de cette inflation, on calcule la dette en euros de 2012, c'est-à-dire en euros qui ont le même pouvoir d'achat, en euros dits constants. La dette publique ainsi calculée, en rouge sur cette courbe, augmente encore beaucoup, mais n'a augmenté plus que d'un facteur 8 en 34 ans.

Parallèlement, une dette est d'autant plus préoccupante que le produit intérieur brut ou PIB, c'est-à-dire la richesse créée en France, est faible. Or le PIB a aussi augmenté, y compris quand on le calcule en euros constants, de 2012 par exemple : c'est la courbe en pointillés gris sur cette figure.

Pour tenir compte de l'évolution du PIB, on calcule la dette en % du PIB : c'est la courbe noire sur la figure. Cette fois, la dette n'a augmenté que d'un facteur 4 en 34 ans. On voit donc que l'évolution de la dette dépend beaucoup de l'unité dans laquelle on l'exprime.

Parmi les trois unités utilisées ici, € courant, € constant, et % du PIB, le % du PIB est l'unité qui a le plus de sens, car elle tient compte à la fois de l'inflation et de la variation de la richesse créée. L'évolution de la dette ainsi exprimée est beaucoup plus significative que si on la mesurait en euros courants ou en euros constants. Pour autant, cette unité a-t-elle un sens, une logique solide qui la sous-tend ?

### 1.3 Peut-on comparer une dette à une richesse créée annuellement ?

Intéressons-nous tout d'abord au produit intérieur brut ou PIB, bien connu des économistes, mais fort mal de ceux qui ne le sont pas.

#### 1.3.1 Le produit intérieur brut

L'INSEE (56) le définit comme un agrégat représentant le résultat final de l'activité de production des unités productrices résidentes. Le PIB additionne toutes les valeurs ajoutées produites par des activités faisant l'objet d'un échange marchand, ainsi que de quelques autres. La valeur ajoutée d'une entreprise, c'est la différence entre ce qu'elle vend (ses productions) et ce qu'elle achète (matières premières, sous-traitants...) : c'est donc la richesse créée par l'entreprise. La valeur ajoutée est calculée par chaque entreprise soumise à la TVA puis sommée. Il en est différemment pour les activités non soumises à la TVA, généralement non marchandes, par exemple celles des administrations ou d'associations, dont la valeur ajoutée est mesurée essentiellement par les salaires versés. Le PIB intègre aussi le travail au noir par estimation, ainsi que la production domestique de biens (bricolage, jardinage...) via une équivalence monétaire, mais pas la production domestique de services (ménage, cuisine, s'occuper des enfants...) (31, p. 29).

On trouvera Figure 3 l'évolution de la composition du PIB dont 50 % environ provient aujourd'hui des sociétés non financières (les entreprises de droit privé hors banques et sociétés d'assurances).

Notons que le PIB ne dit généralement rien de la qualité de l'activité, de son utilité sociale. Ainsi, une politique qui favorise les accidents de la route génère des blessés et des dégâts matériels, dont la réparation mobilise du travail et donc augmente le PIB. Faire et défaire sont deux activités économiques qui contribuent tout autant au PIB, à condition de faire l'objet d'un échange marchand ou d'une activité salariée (cf. 32, p. 21). Ces limites classiques du PIB ne posent pas problème en soi, dans la mesure où le PIB est réputé mesurer l'activité économique marchande. Il en va tout autrement s'il est utilisé pour mesurer le bien-être économique, la richesse ou le développement d'une nation, qui ne se mesurent pas seulement par ses échanges marchands ou salariés, ceux-ci ne se mesurant en outre pas seulement par leur quantité mais aussi par leur qualité ou leur utilité sociale.

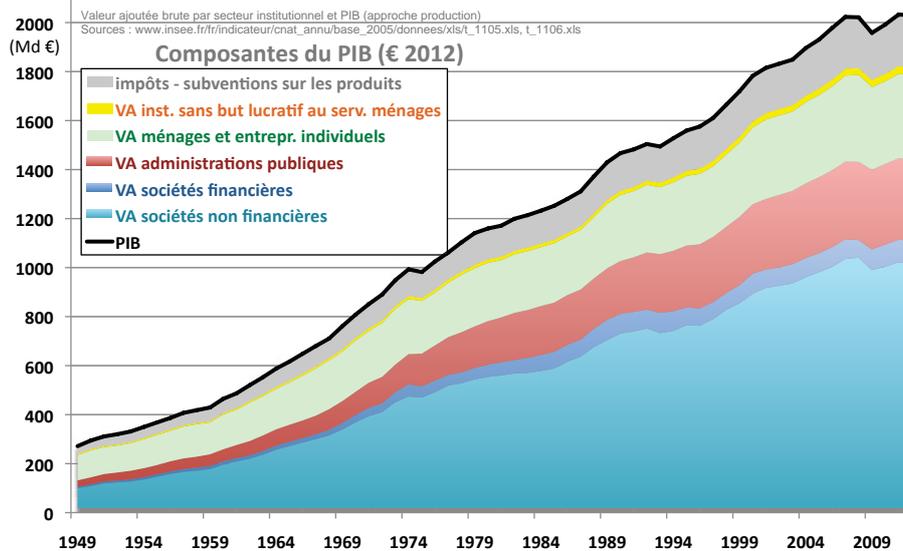


Figure 3 : Les composantes du PIB de 1949 à 2012 en milliards € 2012 (42, 43).

### 1.3.2 La dette publique

La dette publique est le stock de ce qui a été emprunté par les seules administrations publiques, à rembourser sur des durées variables de 3 mois à 50 ans, la durée moyenne des emprunts étant de 7 ans et 57 jours.

Les emprunts de l'État, effectués aujourd'hui par l'Agence France Trésor, sont classés en trois groupes (24) :

- Les OAT (obligations assimilables du Trésor), qui sont l'instrument du financement à long terme du Trésor, qui sert d'emprunt de référence au marché obligataire français. Leur durée de vie à l'émission peut aller jusqu'à 50 ans. Deux lignes d'OAT à 10 ans sont émises chaque année, ainsi qu'une OAT plus longue (15 ou 30 ans) suivant la demande.
- Les BTAN (bons du Trésor à taux fixe et intérêts annuels), qui assurent un financement à moyen terme. Chaque année sont émis deux BTAN à 5 ans et un BTAN à 2 ans.
- Les BTF (bons du Trésor à taux fixe et intérêts précomptés), qui couvrent les besoins de trésorerie à court terme : leur durée de vie à l'émission est inférieure à un an. Ils financent les décalages temporaires de trésorerie entre les encaissements et les décaissements. Les BTF sont aussi une variable d'ajustement dans le programme de financement ; ainsi, leur encours peut varier d'une année sur l'autre. Un nouveau type de BTF à très court terme (de 2 à 6 semaines) a été créé en 2006.

Le PIB est – on l'a vu – la production annuelle de richesses par la nation, c'est-à-dire un flux annuel.

Peut-on comparer un stock de dette sur sept ans et un flux annuel de richesse ? Cette manière d'évaluer la dette publique est-elle habituelle à toutes les dettes ?

On évalue ainsi la dette d'un ménage en comparant ce qu'il a à rembourser (400 € par mois par ex.) à ce qu'il gagne sur la même période (2000 € par mois par ex.), ce qui donne dans cet exemple une dette mesurée par un taux de remboursement de 20 % (400/2000). On ne compare jamais sa dette (30 000 € par ex.) à ce qu'il gagne par an (24 000 € par ex.), ce qui donnerait une dette de 125 % de son revenu annuel.

De même, pour la dette publique, mieux vaudrait comparer les intérêts versés annuellement aux recettes publiques – 4,9 % en 2012 pour les administrations publiques (52/1052 Md €) – et surtout comparer la somme des intérêts et de l'amortissement du capital (c'est-à-dire le service de la dette) aux recettes publiques – 42 % en 2012 pour l'État (143/341 Md €). Ce dernier pourcentage mesure réellement le poids de la dette et compare deux flux et non un flux et un stock.

Outre cet argument logique essentiel, la manière de mesurer la dette impacte aussi fortement son évolution : elle est radicalement différente selon qu'on mesure la dette publique en % du PIB ou en intérêts rapportés aux recettes (cf. Figure 4) : sur 34 ans, l'augmentation est d'un facteur 4 dans le premier

cas, et seulement d'un facteur 2 dans le second cas.

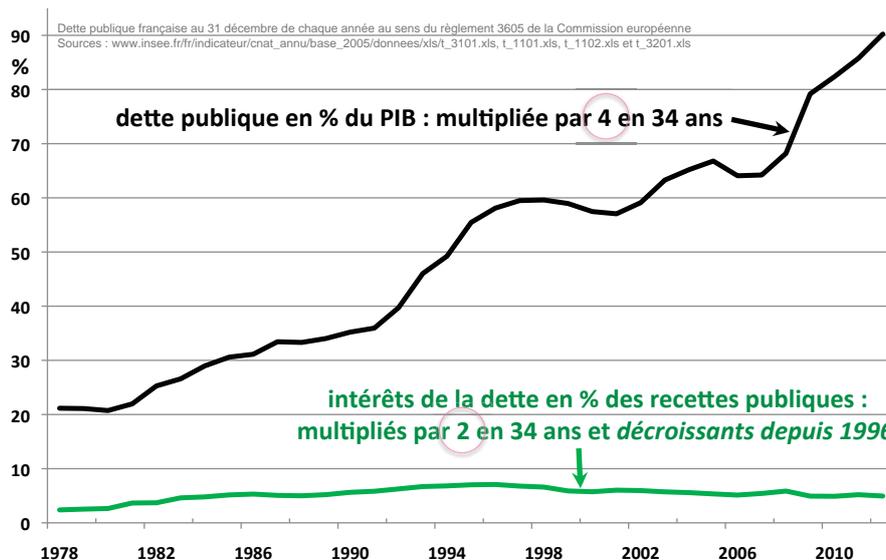


Figure 4 : Évolution de la dette publique telle que mesurée en % du PIB ou en intérêts rapportés aux recettes (39, 40, 48).

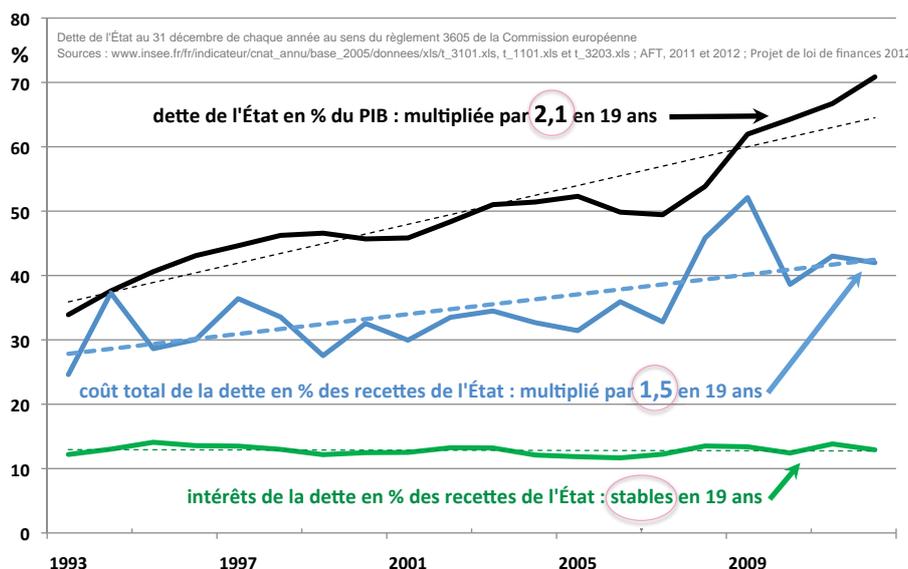


Figure 5 : Évolution de la dette publique telle que mesurée en % du PIB ou en coût total (intérêts et amortissement) rapporté aux recettes (11, 10, 13, 39, 47, 50, 72).

L'évolution est assez différente selon qu'on considère la dette de l'État (dont nous avons les données d'amortissement depuis 1993) en % du PIB ou en intérêts et amortissement rapportés aux recettes (cf. Figure 5) : sur 19 ans, l'augmentation est d'environ 110 % dans le premier cas, et seulement d'environ 50 % dans le second cas.

On voit bien que choisir d'exprimer la dette en % du PIB donne des chiffres élevés et indique une croissance problématique : tout va mal.

En revanche, quand on pose le problème en capacité de remboursement, c'est-à-dire en terme du pourcentage des recettes publiques nécessaires pour payer chaque année le coût de la dette, on obtient un chiffre plus faible et dont l'augmentation est moins forte : le problème est important, mais n'est pas forcément dramatique.

Le choix de l'unité induit donc une conclusion, à moins que ce soit la conclusion attendue qui ait fait choisir l'unité...

Le choix de mesurer la dette en considérant les intérêts et amortissement rapportés aux recettes n'est cependant possible que pour la dette de l'État et seulement depuis 1993, car nous n'avons pas les données de remboursement du capital emprunté dans les autres cas. Nous considérerons donc souvent la dette en l'exprimant en % du PIB, faute de mieux.

### 1.3.3 Unité des prélèvements obligatoires

Les prélèvements obligatoires – impôts et taxes nationaux et locaux, cotisations sociales – sont généralement exprimés en % du PIB : cf. la Figure 6 qui montre l'évolution des prélèvements faits par l'État (et secondairement par les autres administrations centrales), par les collectivités locales, par la Sécurité sociale, et par l'Union européenne.

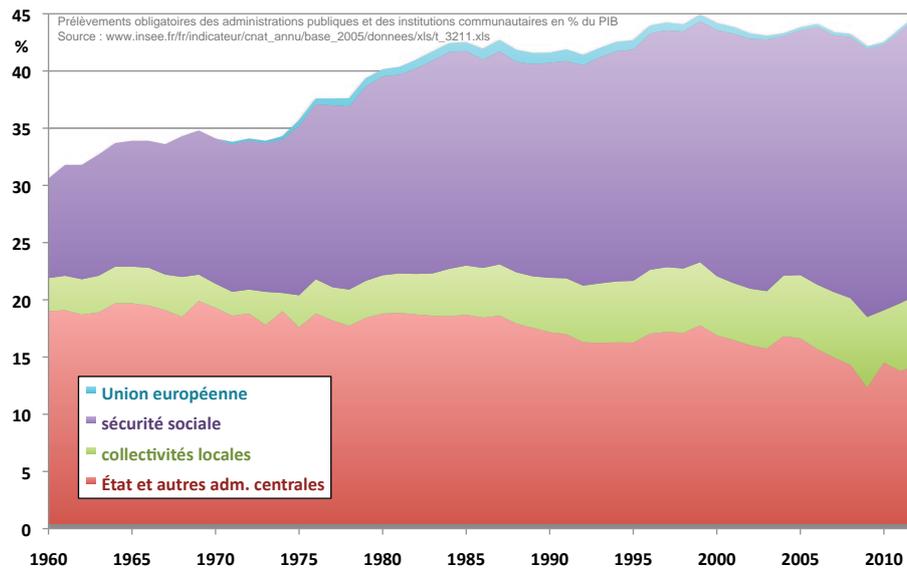


Figure 6 : Évolution des différents prélèvements obligatoires en % du PIB (54).

Les prélèvements obligatoires ont augmenté depuis 50 ans, passant de 36 à 45% de la valeur ajoutée totale, mais restent stables depuis 30 ans, autour de 43%.

Pour autant, est-il correct de mesurer ainsi les prélèvements obligatoires ? Les prélèvements obligatoires sont les impôts, taxes fiscales et cotisations sociales effectives reçues par les administrations publiques, en fait la majeure partie des recettes des administrations publiques (environ 95 %), le reste étant des recettes non fiscales comme les dividendes des actions détenues par l'État, les amendes, le produit de ventes, les dons etc. Le PIB est, on l'a vu, la valeur ajoutée ou la richesse créée, c'est-à-dire la différence entre les recettes et les dépenses des opérateurs privés et publics. Or une recette, comme un budget, n'est pas une valeur ajoutée, un bénéfice, une richesse créée. Il n'est donc pas correct de comparer deux variables qui ne sont pas de même nature. Le faire, c'est laisser croire que plus de la moitié du PIB est utilisée par les administrations publiques et donc que moins de 50 % du PIB est utilisable par les entreprises privées, ce qui est fondamentalement faux. Les recettes des entreprises privées sont d'ailleurs équivalentes à plusieurs fois le PIB. Exprimer les prélèvements obligatoires ou les recettes des entreprises privées en % du PIB n'a en fait aucun sens, tout comme le faire pour les collectivités publiques.

Il y a donc quelque arnaque à parler d'une pression fiscale et sociale qui a dépassé 50 % du PIB, ce qui serait insupportable, sans dire que la "pression" des entreprises privées est largement supérieure au PIB, sans que personne n'imagine que cela puisse être insupportable...

La pression ou la part des administrations publiques dans l'activité devrait être mesurée par la part du PIB attribuée aux administrations publiques. Cette part qui s'est stabilisée à 18 % depuis une trentaine d'années (cf. Figure 7) est beaucoup moins accusatrice pour le public que l'extraordinaire 50 % du PIB, qui sert manifestement des objectifs idéologiques, loin de toute cohérence méthodologique.

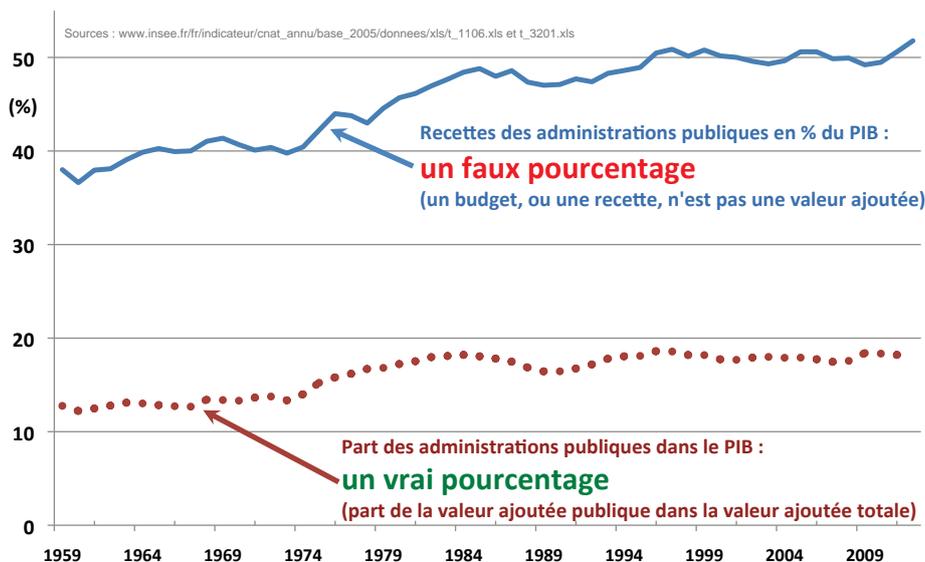


Figure 7 : Les prélèvements obligatoires en % du PIB ou la part des administrations publiques dans le PIB : un faux et un vrai pourcentage (43, 48).

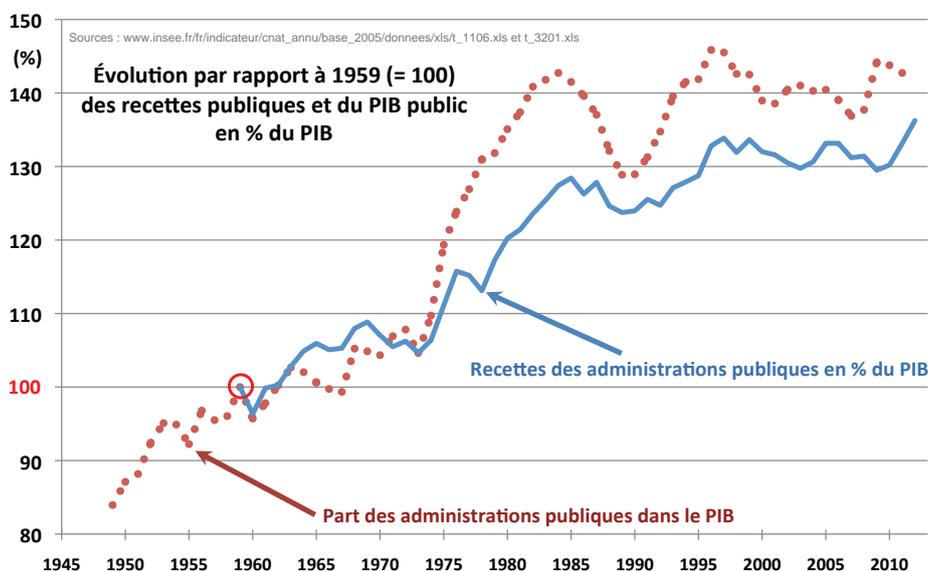


Figure 8 : Évolution par rapport à 1959 (= 100) des prélèvements obligatoires en % du PIB et de la part des administrations publiques dans le PIB (43, 48).

Rapporter un élément de comptabilité au PIB est cependant justifié pour tenir compte du fait qu'un euro d'aujourd'hui n'est pas équivalent à un euro d'hier, par l'effet de l'inflation et de la croissance en volume de l'activité économique. L'évolution ainsi corrigée a plus de sens que l'évolution brute (en euros ou en euros constants).

Comparons les deux évolutions (cf. Figure 8) : jusqu'au début des années 1970, les deux variables connaissent une même croissance, linéaire. Au-delà, la croissance des recettes se poursuit au même rythme jusqu'en 2000, puis les recettes se stabilisent ; en revanche, la part des richesses créées par le secteur public connaît une croissance beaucoup plus forte avant de se stabiliser. De cette comparaison, on peut tirer deux conclusions alternatives :

- la richesse créée par les collectivités publiques a beaucoup plus augmenté que les recettes de ces mêmes collectivités, le secteur public est donc plus efficace que les autres secteurs économiques,
- exprimer des recettes relativement au PIB n'a guère de sens, même en ne considérant que les évolutions relatives.

En conclusion, il apparaît que la valeur absolue d'une dépense (publique ou privée) exprimée en % du PIB n'a aucun sens ; l'évolution relative de cette même dépense en % du PIB au cours des années est plus informative que l'évolution relative de cette dépense exprimée en euros courants ou en euros constants, mais doit être considérée avec de multiples précautions car une dépense et un PIB sont deux variables non comparables formellement ; il est préférable de considérer une variable qui a un sens clair, comme la part du PIB créée par tel ou tel secteur économique, qui est le rapport de deux variables de même nature.

### **1.3.4 Conclusion quant aux méthodes**

Les statistiques économiques sont riches d'enseignements. Mais privilégier l'analyse de court terme, utiliser une unité sans se poser la question de sa validité peuvent amener à des conclusions erronées. Le choix du court terme comme d'exprimer la dette ou les prélèvements obligatoires en % du PIB, bien qu'incohérent, sert de toute évidence des aprioris idéologiques et confine plus à la manipulation qu'à l'information.

## 2 État de la dette publique française

Après quelques chiffres globaux sur la dette publique, nous évaluerons la responsabilité de l'État, des collectivités locales, et de la Sécurité sociale. Pour la dette de l'État qui est plus documentée que les autres, nous évaluerons son coût avant de voir l'impact des taux d'intérêt des emprunts sur la dette elle-même. Enfin nous replacerons la dette publique française parmi les dettes publiques et privées de différents pays.

### 2.1 Les déficits induisent la dette

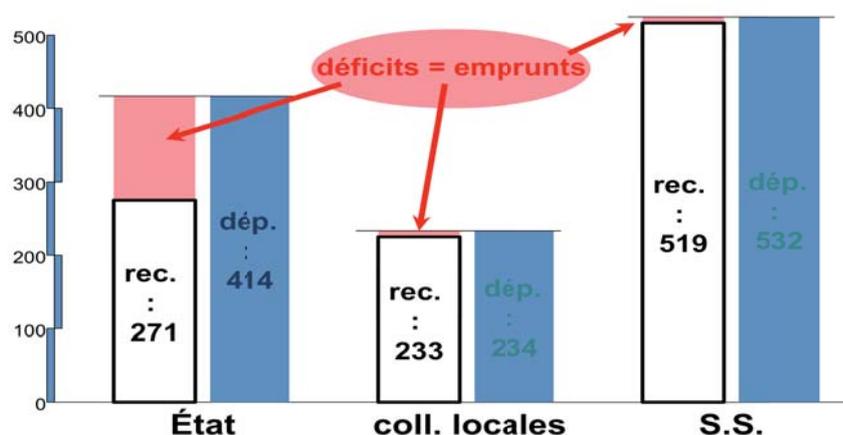


Figure 9 : Recettes, dépenses, emprunts en 2011 (Md €) (27, 50, 52, 53).

La différence entre dépenses et recettes est le déficit, qui doit obligatoirement être comblé par l'emprunt. Le déficit public était fin 2012 de 99 milliards €, soit 4,9 % du PIB : cf. le détail Figure 9.

La dette publique française est la dette :

- des administrations centrales (État et autres administrations centrales comme le CNRS etc.),
- des collectivités locales (communes, départements, régions, syndicats mixtes etc.),
- de la Sécurité sociale par le biais de ses différents organismes.

La dette publique française était fin 2012 de 1834 milliards €, soit 90,2 % du PIB (4 fois plus qu'il y a 30 ans). Elle est détenue à 62 % par des non résidents (mars 2013).

Parallèlement, la dette privée française est de 5100 milliards €

Cependant, l'emprunt annuel est chaque année supérieur au déficit, tel que défini par l'écart entre "dépenses" et recettes. Les "dépenses" ne couvrent en effet pas le remboursement du capital prêté, qui est en sus, du moins pour l'État. Pour ce dernier, l'emprunt recouvre tout à la fois le capital des emprunts qui viennent à terme et qui doivent être remboursés, les intérêts de ses emprunts et une partie des dépenses d'investissement et de fonctionnement (cf. § 2.4 page 16). Pour les collectivités locales, l'emprunt annuel ne peut être supérieur aux investissements, partiellement couverts par de l'autofinancement. Il n'est pas clair si le remboursement du capital des emprunts des collectivités locales qui viennent à terme est considéré comme une dépense de fonctionnement ou une dépense d'investissement. La situation n'est pas plus claire à notre connaissance pour la Sécurité sociale.

## 2.2 La dette de l'État, des collectivités locales, et de la Sécurité sociale

Déficit de l'État, déficit des branches santé et retraites de la Sécurité sociale, emprunts toxiques des collectivités locales : la liste est longue des titres de journaux et des arguments pour diminuer drastiquement les dépenses ou augmenter les recettes des différentes administrations publiques. Les chiffres annoncés en milliards d'euros sont énormes, ou tout au moins hors de l'entendement de la plupart des citoyens. Quels types d'administration publique sont les plus touchés par l'endettement ?

La Figure 10 montre l'évolution des déficits des différentes administrations, exprimés en % de leurs recettes. Formellement, on parle de déficit pour toutes les administrations, sauf pour les collectivités locales qui doivent équilibrer leur budget hors investissements. Celles-ci ne peuvent emprunter que pour couvrir des investissements. On parle alors de besoins de financement, qui sont tout à fait équivalents à des déficits. Le taux de déficit global – toutes administrations confondues – augmente. Cette augmentation est due pour l'essentiel aux administrations centrales dont au premier chef l'État. Le taux de déficit des collectivités locales a très fortement chuté avant d'augmenter légèrement depuis une dizaine d'années, tandis que le taux de déficit de la Sécurité sociale augmente tout en restant très faible. Le déficit est donc d'abord et de loin le fait de l'État.

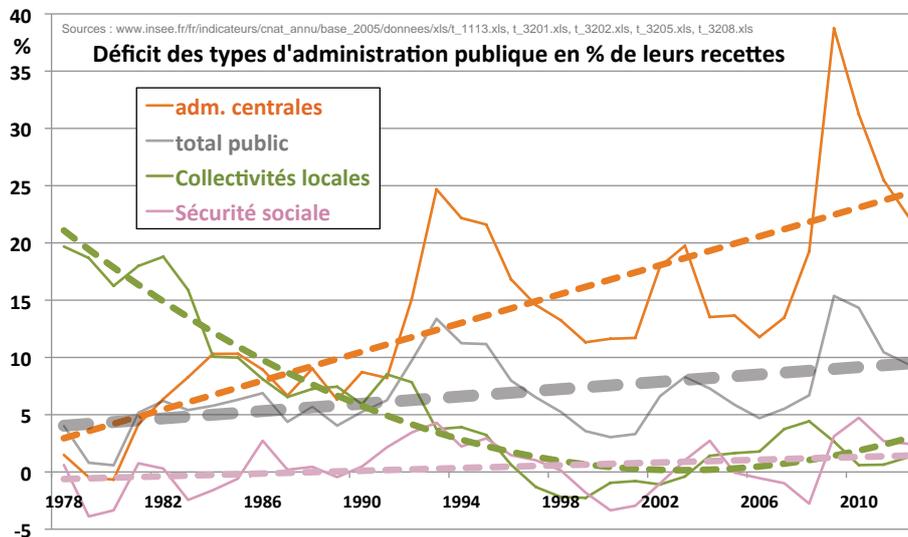


Figure 10 : Évolution des déficits ou besoins de financement des différentes administrations par rapport à leurs recettes (46, 48, 49, 52, 53).

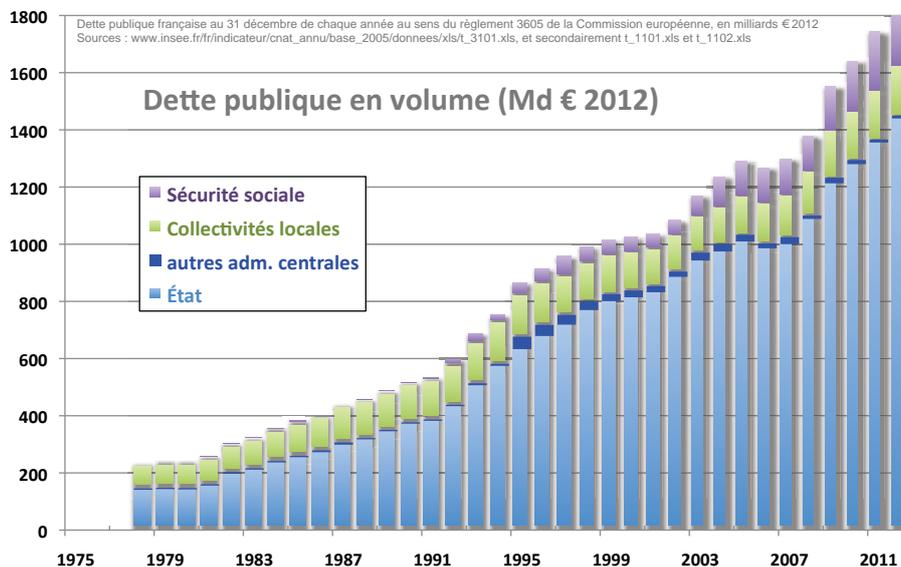


Figure 11 : Évolution des différentes dettes publiques en € constants (39, 40, 47).

Quand on regarde la dette elle-même, exprimée en volume (€ constants ou 2012 : cf. Figure 11) ou en % du PIB (Figure 12), on voit que l'État est responsable de l'essentiel de la dette publique, le reste se partageant entre la Sécurité sociale et les collectivités locales. La dette des collectivités locales a un peu augmenté mais reste assez stable ; la dette de la Sécurité sociale, presque nulle en 1978, a fortement augmenté, mais reste faible. Le reste correspond aux autres administrations centrales comme des agences nationales dont la dette reste très faible.

En 2012, l'État représente 78,5 % de la dette publique, les autres administrations centrales 0,5 %, les collectivités locales 9,5 %, et la Sécurité sociale 11,5 %.

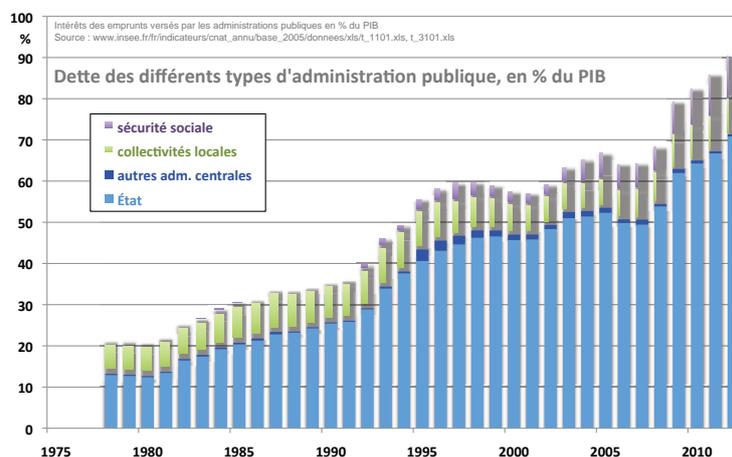


Figure 12 : Évolution des différentes dettes publiques en % du PIB (39, 47).

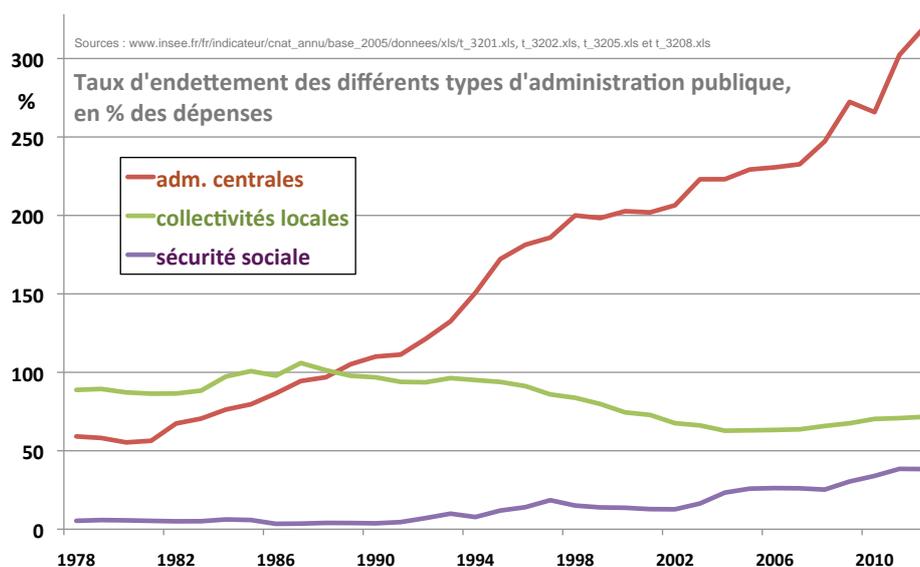


Figure 13 : Taux d'endettement des différentes administrations, en % de leurs dépenses (48, 49, 52, 53).

Une administration a une dette d'autant plus préoccupante que sa dette représente une part importante de son budget. Aussi avons-nous calculé les dettes des différentes administrations publiques en pourcentage de leurs dépenses (Figure 13). Là encore, c'est l'État qui voit le poids de sa dette fortement augmenter, à des niveaux bien supérieurs aux collectivités locales ou à la Sécurité sociale.

## 2.3 Dette publique dans le monde

La dette publique exprimée en % du PIB varie beaucoup d'un pays à l'autre : cf. Figure 14. La Grèce et le Japon ont une dette de plus de 150 % du PIB, suivis par les États-Unis, l'Italie, l'Islande, etc.

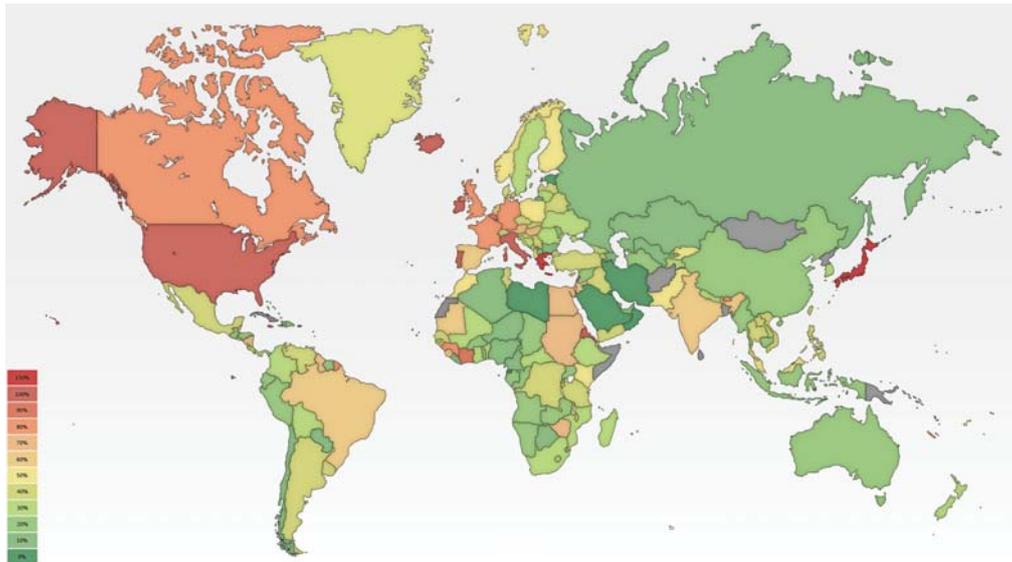


Figure 14 : Dettes publiques en 2011 en % du PIB (76, d'après des données du FMI).

## 2.4 Coût de la dette de l'État

Traditionnellement, le coût de la dette publique est apprécié au travers des intérêts versés aux créanciers – ceux qui ont prêté aux administrations publiques. Ces intérêts sont disponibles sur le web pour l'ensemble des administrations publiques (État, autres administrations centrales, collectivités locales, Sécurité sociale) depuis 1959, et par type d'administration depuis 1978 : cf. Figure 15. Comme pour la dette, les intérêts sont essentiellement payés par l'État (Figure 16) : la part de l'État est croissante depuis 1978, passant de 55 % en 1978 à 84,6 % fin 2012, avec une tendance récente à la stabilisation.

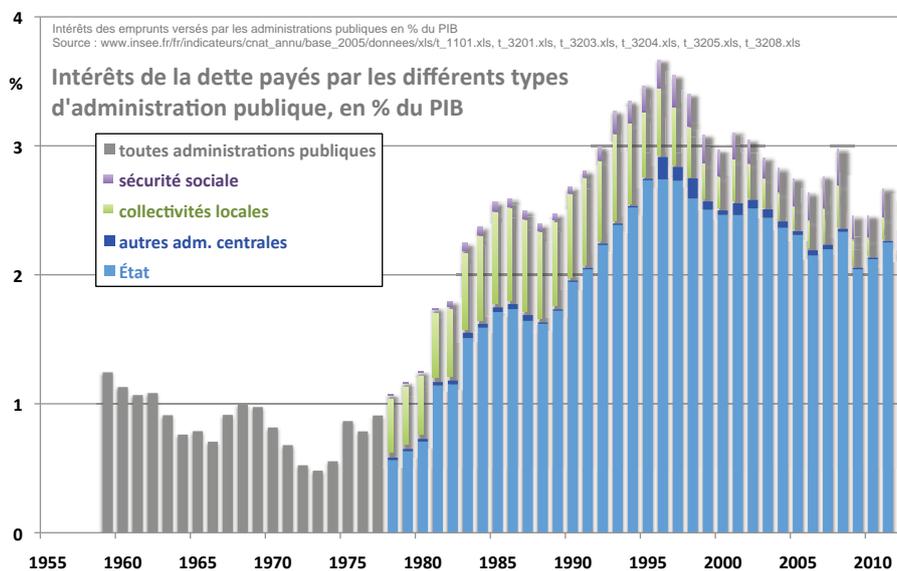


Figure 15 : Intérêts de la dette des différentes administrations publiques en % du PIB (39, 48, 50, 51, 52, 53).

Ces intérêts font partie des dépenses des administrations, le budget étant selon la terminologie de la comptabilité nationale la somme des "dépenses". On trouvera Figure 17 l'évolution de ce budget avec et sans la partie intérêts, d'une part pour l'ensemble des administrations publiques, d'autre part pour le seul État.

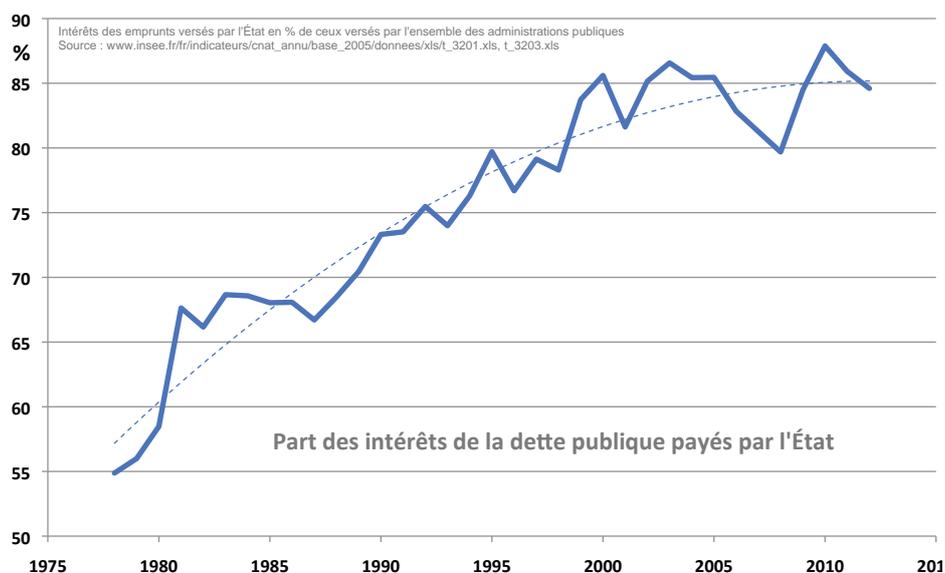


Figure 16 : Part de l'État dans les intérêts de la dette de l'ensemble des administrations publiques (48, 50).

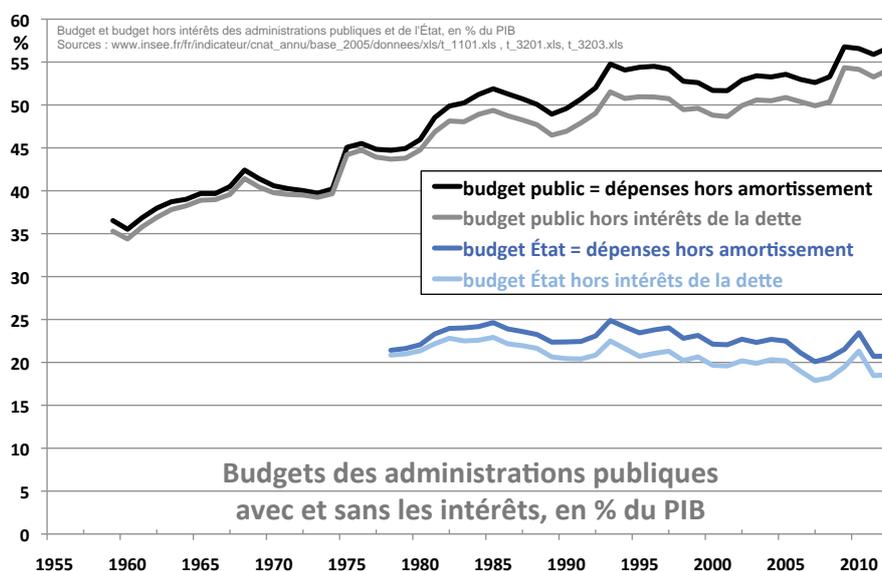


Figure 17 : Budget de l'ensemble des administrations publiques et de l'État avec et sans les intérêts de la dette, en % du PIB (39, 48, 50).

Pour l'ensemble des administrations publiques (cf. Figure 18), la part des intérêts dans le budget est passé par un minimum en 1973 et un maximum en 1996, décroissant assez linéairement depuis pour atteindre 4,5 % en 2012. Pour l'État, la part des intérêts dans le budget a été fortement croissante jusqu'en 1995, puis légèrement décroissante ensuite, pour atteindre 10,5 % en 2012. Pour les collectivités locales, cette part des intérêts dans les dépenses est très fortement décroissante depuis 1985 pour atteindre 1,4 % en 2012. Pour la Sécurité sociale, cette part est croissante, mais reste faible (1,0 % en 2012).

En moyenne depuis 1978 :

- 5,3 % des impôts, taxes et cotisations sociales vont aux créanciers des administrations publiques pour payer des intérêts : 52 Md € en 2012 ;
- 10,3 % des impôts et taxes, payés par tous, vont aux créanciers de l'État : 44 Md € en 2012.

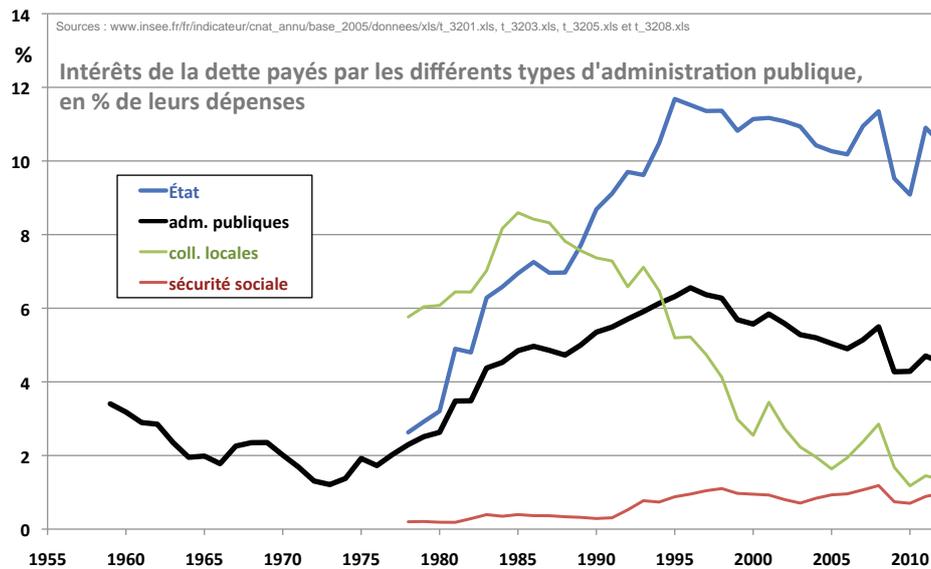


Figure 18 : Part des intérêts dans le budget (dépenses) des différentes administrations publiques (48, 50, 52, 53).

En empruntant aux organismes financiers (banques, assurances...), l'État paie des intérêts à leurs actionnaires et prêteurs, qui sont les gagnants de l'opération. Si l'État empruntait à sa banque centrale, il se rembourserait les intérêts à lui-même, et n'aurait donc rien à déboursier.

Mais l'emprunt d'un État européen<sup>2</sup> à sa Banque centrale est interdit depuis 1993 au sein de l'Union économique et monétaire, c'est à dire aujourd'hui la zone euro, par l'article 104 du Traité de Maastricht repris par l'article 123 du Traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne. Notons que la loi Pompidou-Giscard de 1973 le permettait, mais que cette possibilité n'a jamais été utilisée.

Il n'existe aucune interdiction de ce type ailleurs dans le monde, notamment pas au Royaume-Uni et aux États-Unis, où respectivement la Banque d'Angleterre et la Réserve Fédérale détiennent une partie de la dette publique (31% au Royaume-Uni, plus de 20% aux États-Unis) et reversent les intérêts perçus au Trésor public (61).

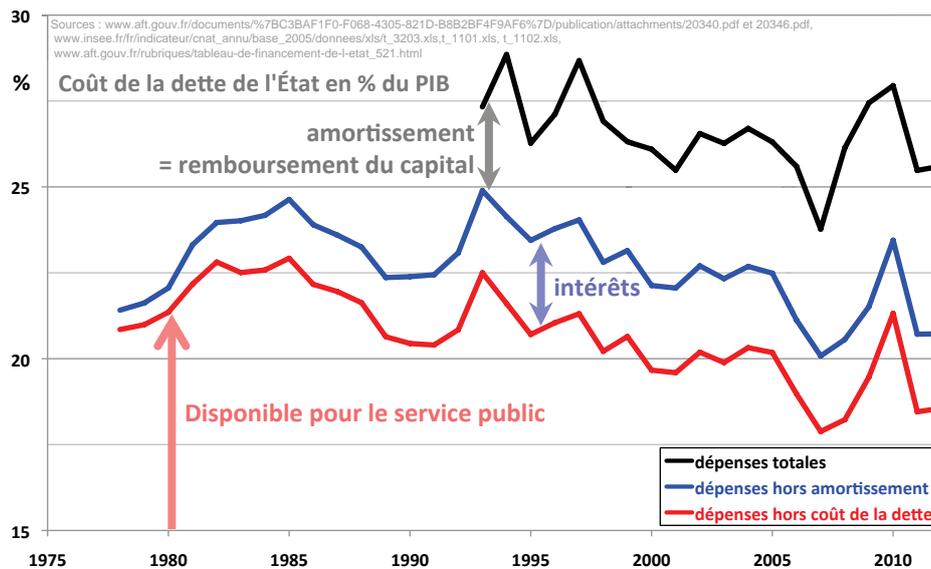


Figure 19 : Coût de la dette de l'État (11, 34, 39, 40, 50).

Tout emprunt demande en outre normalement à être remboursé en fin de période de prêt. Le

<sup>2</sup> de l'Union européenne

remboursement du capital prêté induit bien une dépense pour l'administration concernée. Il est assez étonnant que le remboursement du capital soit hors budget dans la comptabilité nationale, c'est-à-dire ne soit pas considéré comme une dépense, mais soit prévu pour être aussitôt remplacé par un nouvel emprunt. Il est bien difficile d'obtenir les chiffres de remboursement du capital emprunté ; nous n'avons trouvé, auprès de l'Agence France Trésor, que les données pour l'État et seulement à partir de 1993.

Or il apparaît que le remboursement du capital prêté est pour l'État assez nettement supérieur au coût des intérêts (cf. Figure 19) : en moyenne de 1993 à 2012, si les intérêts des emprunts de l'État représentent 2,4 % du PIB, le remboursement du capital représente 4,0 % du PIB. Ces chiffres sont respectivement de 2,2 et 4,9 % en 2012. Le coût de la dette de l'État est donc en moyenne de 6,4 % du PIB, soit 130 Md € par an si l'on prend en compte le PIB de 2012. Cette somme correspond au coût de près de 2,9 millions d'emplois (prenant en compte la moyenne des salaires directs et des salaires indirects qui est de 45 000 €/an en 2012, mais sans tenir compte du coût d'équipement des postes de travail).

## 2.5 Des taux d'intérêt qui font augmenter la dette (effet boule de neige)

Les intérêts payés sont donc importants. Ils dépendent bien sûr des taux d'intérêt pratiqués. On peut calculer un taux d'intérêt moyen en rapportant les intérêts payés une année à la dette en fin d'année passée ou actuelle : nous prenons la moyenne de ces deux taux pour tenir compte que la dette réelle tout au long d'une année varie entre son niveau en fin d'année passée et son niveau en fin d'année considérée. Ces taux d'intérêt moyens sont monté jusqu'à 9 % dans les années 1980 pour décroître ensuite jusqu'à un niveau de 2,9 % en 2012 : cf. Figure 20.

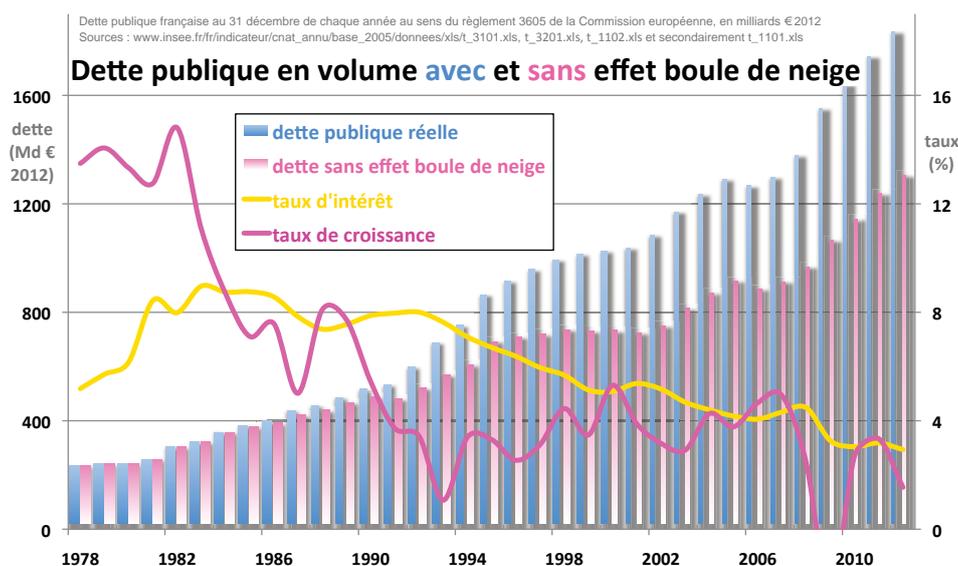


Figure 20 : Les intérêts privés créent une partie de la dette publique. Le taux d'intérêt et le taux de croissance sont calculés en euros courants et intègrent donc le taux d'inflation (39, 40, 47, 48 ; calculs par nos soins).

La puissance publique ayant des recettes proportionnelles, toutes choses égales par ailleurs, au PIB, un taux d'intérêt inférieur au taux de croissance du PIB (exprimé en euros courants) permet à la puissance publique de rembourser ses emprunts, car elle voit ses revenus augmenter plus vite que ce qu'elle a à payer. Quand le taux d'intérêt est supérieur au taux de croissance, il y a un emballement des emprunts publics pour payer ces intérêts trop élevés par rapport aux recettes publiques : c'est ce qu'on appelle l'effet boule de neige, quand la dette est mécaniquement augmentée pour payer les intérêts.

Nous présentons Figure 20 la dette réelle diminuée de cet effet boule de neige, c'est-à-dire la dette publique que nous aurions eue si le taux d'intérêt n'avait jamais dépassé le taux de croissance. La différence aujourd'hui est considérable, elle est proche de 530 milliards d'euros, soit plus du quart du PIB. La dette exprimée en % du PIB serait même restée assez stable autour de 35 % du PIB dans les années

2000 et n'aurait augmenté ensuite qu'en raison de la crise économique et surtout financière que nous subissons depuis 2008 : cf. Figure 34 page 31.

### Calcul de l'effet boule de neige

On calcule tout d'abord les intérêts de la dette au taux de croissance du PIB (exprimé en € réels, donc intégrant le taux d'intérêt réel et l'inflation), puis les intérêts au-delà du taux de croissance par soustraction des intérêts réels, ces intérêts au-delà du taux de croissance étant positifs ou nuls. On calcule ensuite l'emprunt évité cumulé (c'est-à-dire la dette évitée) si le taux d'intérêt n'était jamais supérieur au taux de croissance : c'est l'emprunt évité de l'année passée, augmenté d'abord de l'intérêt évité l'année considérée par non emprunt de l'emprunt évité l'année passée (= emprunt évité (t-1) x intérêt réel (t) / dette réelle (t)), puis de l'intérêt évité par diminution du taux (= intérêt(t) au-delà de la croissance x (dette réelle - emprunt évité (t-1)) / dette réelle).

## 2.6 Dette publique et dette privée

Une dette de 85 % du PIB, cela ne signifie absolument pas qu'il ne resterait que 15 % du PIB pour vivre (cf. § 1.3.3 page 10). Quand on considère les dettes des ménages, des entreprises et du public, de 1994 à 2009, on voit Figure 21 que la dette publique est bien moins importante que la dette privée, et surtout que l'ensemble de ces dettes se montent à plus de 3 fois le PIB.

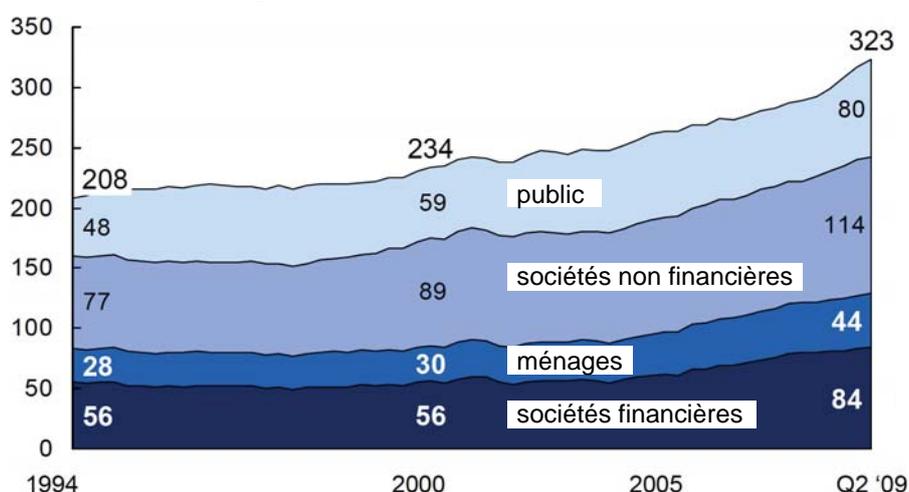


Figure 21 : Évolution des dettes publique et privées en France de 1994 au second trimestre 2009, en % du PIB (71).

Cette situation est générale dans la plupart des pays : cf. Figure 22. Les administrations françaises sont plutôt endettées par rapport aux autres pays étudiés, se plaçant au 10<sup>e</sup> rang sur 13, par ordre croissant d'endettement.

Quand on ajoute à ces dettes publiques les dettes des ménages, des sociétés non financières et des sociétés financières, on voit que le classement des pays en terme de dette totale est totalement modifié, la France se situant dans la moyenne. L'Irlande, le Royaume-Uni et le Japon sont alors les pays les plus endettés, loin devant la France.

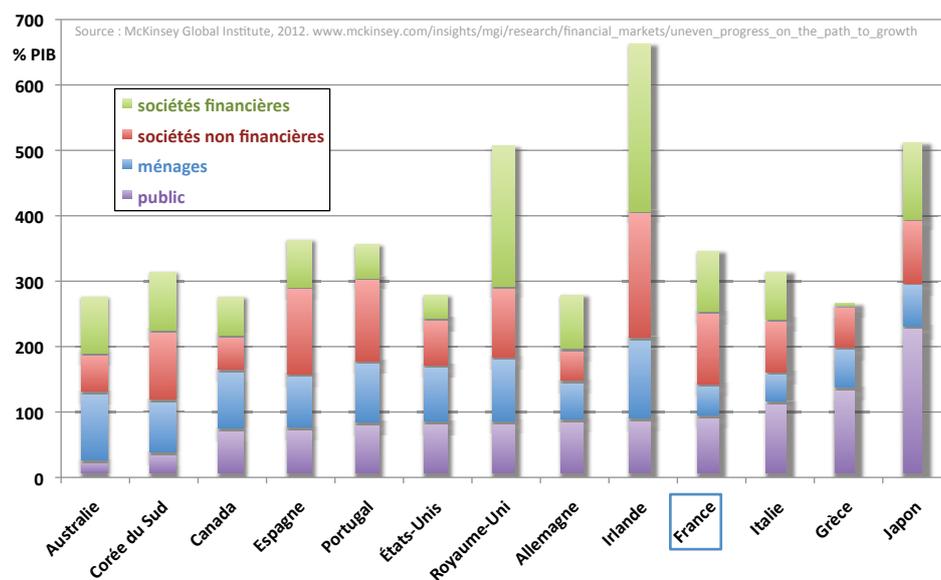


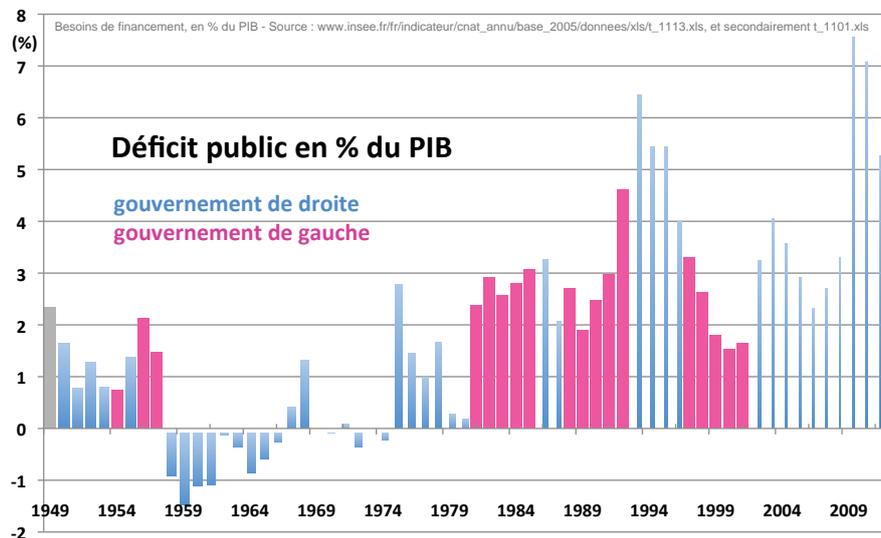
Figure 22 : Dettes publique et privées de 13 pays en 2011, en % du PIB, classées par ordre croissant de dette publique (71).

### 3 Dette et dépenses publiques : les arnaques néolibérales

La dette publique serait le fait d'un État dépensier, surdimensionné, dont il faut absolument réduire la voilure pour ne pas transmettre le fardeau aux générations futures. Ce type d'argumentation infiniment répété dans la presse et bien sûr par les libéraux (néo voire socio) repose sur de véritables arnaques intellectuelles. Nous en examinons ici trois : la gauche serait plus dépensière que la droite, l'État vit au dessus de ses moyens et doit réduire ses dépenses, le coût du travail est trop élevé. Ces trois arguments sont tous liés au problème de la dette publique, au sein d'un système visant à privatiser ce qui a pu être socialisé pour accroître les revenus d'une minorité au détriment de l'immense majorité.

#### 3.1 La droite est bonne gestionnaire, la gauche dépensière

Nous avons tracé Figure 23 l'évolution du déficit public, exprimé en % du PIB, selon la couleur politique du gouvernement, ainsi que l'évolution de la dette publique en % du PIB Figure 24.



Il en ressort que celui qui a le plus augmenté la dette publique est N. Sarkozy qui l'a fait augmenter de 21 points. Le second est la suite des gouvernements É. Balladur et J. Chirac qui en 4 ans seulement l'ont augmentée de 18 point, entre 1993 et 1996.

Celui qui a le moins augmenté la dette, et qui l'a fait même baisser d'un point, c'est le gouvernement de L. Jospin.

Globalement, en 15 ans, la gauche l'a fait augmenter de 15 points, la droite en 16 ans de 49 points.

## 3.2 L'État vit au dessus de ses moyens

Le discours dominant sur la croissance de la dette publique est simple : elle est due à une augmentation continue des dépenses publiques qui sont excessives, on ne peut dépenser plus qu'on ne gagne. L'État et plus généralement la puissance publique vivent au dessus de leurs moyens ; ils financent leurs dépenses courantes par la dette qui pèsera sur les générations futures.

C'est l'argument de fond des libéraux, qui vise à diminuer le rôle de l'État et de tout ce qui est géré collectivement au profit de la gestion privée. Pour autant, qu'en est-il ? L'État dépense-t-il de plus en plus ? Quel est le rôle des cadeaux fiscaux dans le déficit public et finalement dans la dette ? Quel impact a la fraude non combattue ?

### 3.2.1 Évolutions des recettes et des dépenses publiques et plus particulièrement de l'État

Nous avons Figure 6 page 10 considéré les prélèvements obligatoires des administrations centrales – c'est-à-dire essentiellement de l'État, des collectivités locales, de la Sécurité sociale, et enfin de l'UE. Le total est globalement assez stable depuis une quinzaine d'années, avec une petite croissance depuis 2008, les prélèvements obligatoires atteignant leur maximum en 2012 (45,0 % du PIB), légèrement supérieur au maximum de 1999 (44,9 % du PIB).

Les prélèvements obligatoires tangentent donc 45 % du PIB, ce qui ne signifie pas du tout que le public consomme 45 % du PIB (cf. § 1.3.3 page 10). Globalement, c'est la Sécurité sociale qui augmente le plus, puis les collectivités locales, tandis que l'État diminue ses prélèvements obligatoires.

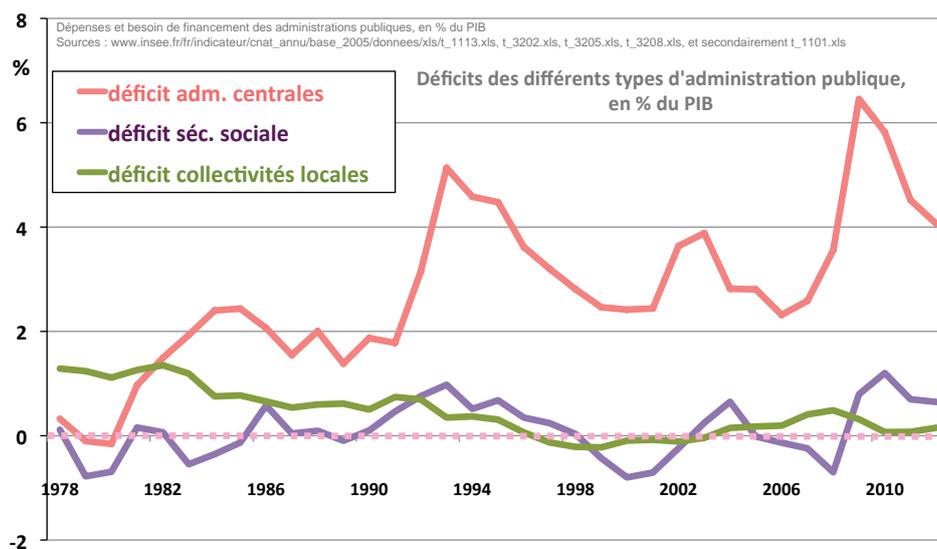


Figure 25 : Évolution des déficits publics (ou besoins de financement pour les collectivités locales) en % du PIB (39, 46, 50, 52, 53).

On a vu en outre que les dépenses des collectivités locales et de la Sécurité sociale augmentaient, mais leurs déficits restent faibles : leurs dépenses sont pratiquement couvertes par leurs recettes qui

augmentent dans la même proportion (Figure 25). C'est donc bien l'État qui est responsable de l'essentiel des déficits des administrations publiques : regardons sa situation plus en détail.

On dit très souvent dans les medias que le déficit public provient de l'explosion des dépenses publiques, qu'on ne peut plus dépenser autant, que l'État vit au-dessus de ces moyens. Qu'en est-il ?

Analysons les recettes et les dépenses de l'État en fonction des moyens dont nous disposons collectivement, c'est-à-dire de la richesse créée – le PIB. Pour ce faire, nous analysons d'une part ses dépenses totales – y compris le coût de la dette, d'autre part ses dépenses hors amortissement mais y compris le paiement des intérêts, et enfin ses dépenses hors coût de la dette (hors intérêt et amortissement), c'est-à-dire ses dépenses pour le service public : cf. Figure 26. Les évolutions sont variables d'une année à l'autre, aussi est-il utile de tracer l'évolution globale, en pointillés sur la figure.

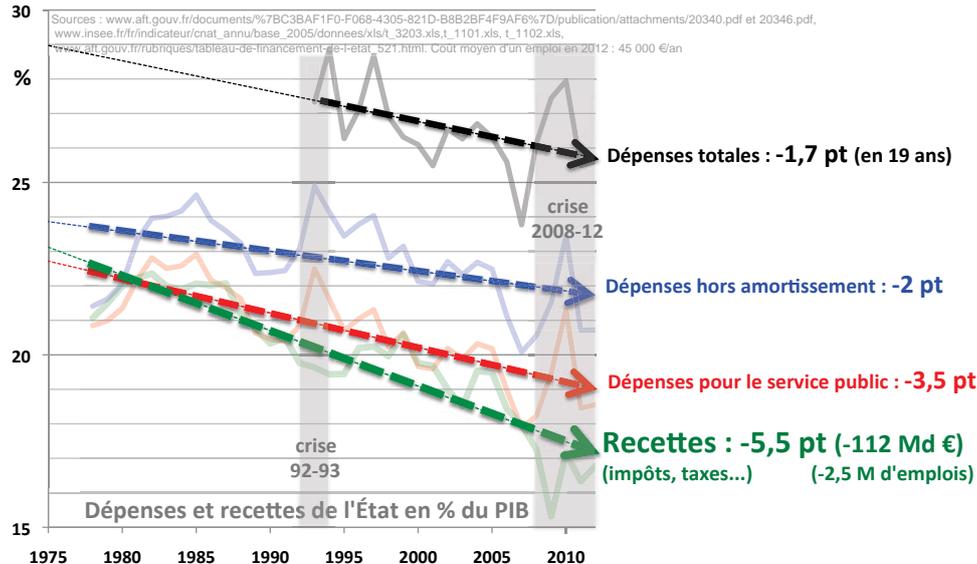


Figure 26 : Évolution des recettes et dépenses de l'État en % du PIB (3, 4, 11, 39, 40, 50).

Toutes ces dépenses sont en diminution : de 1,7 points de PIB pour les dépenses totales en 19 ans, de 2 points en 34 ans (1978-2012) pour les dépenses hors amortissement, de 3,5 points de PIB pour les dépenses hors coût de la dette, c'est-à-dire pour ce qui finance le service public. 3,5 points de PIB en moins de service public, c'est 70 milliards € en moins chaque année, pour arriver en 2012 à des dépenses de 380 Md : c'est plus de 1/6 de ce que l'État dépense actuellement qui s'est envolé.

Regardons maintenant les recettes de l'État, et leur évolution moyenne, toujours en pointillés sur la Figure 26. Elles se sont effondrées, perdant 5,5 points de PIB, soit 112 milliards €

Les déficits successifs de l'État et donc sa dette ne sont donc en rien dus à des dépenses trop élevées – on dépense de moins en moins pour le service public de l'État, mais à la chute de ses recettes. Les crises de 1992-93 et depuis 2008 ont accentué cette chute des recettes, mais ce n'est pas et de loin la cause principale. L'État qui a la capacité de fixer lui-même ses recettes – contrairement aux particuliers ou aux entreprises – n'a pas ajusté ses recettes à ses dépenses, créant mécaniquement, volontairement, un déficit à combler par l'emprunt sur les marchés, c'est-à-dire auprès des plus riches, qui ont des capitaux disponibles.

Ces 112 milliards € de recettes perdues par rapport à 1978 pourraient financer 2,5 millions d'emplois, au coût moyen d'un emploi, cotisations sociales comprises mais hors coût d'équipement des postes de travail.

Le détail de l'évolution depuis 1995 des dépenses de l'État pour les différents postes du service public est présenté Figure 27 en % du PIB, et Tableau 1 en points de PIB et en variation relative. Toutes ces variations sont calculées à partir des droites de régression des courbes de données, pour effacer les variations assez fortes des budgets d'une année à l'autre.

En points de PIB, les services publics les plus touchés sont l'enseignement et la recherche, la défense, les

services généraux (Affaires étrangères etc.), avec des diminutions relatives de 14 à 20 % en 17 ans. Les seuls postes à avoir augmenté sont ceux de la sécurité et de la justice d'une part, des affaires sociales d'autre part, avec des augmentations en valeur absolue (points de PIB) assez faibles.

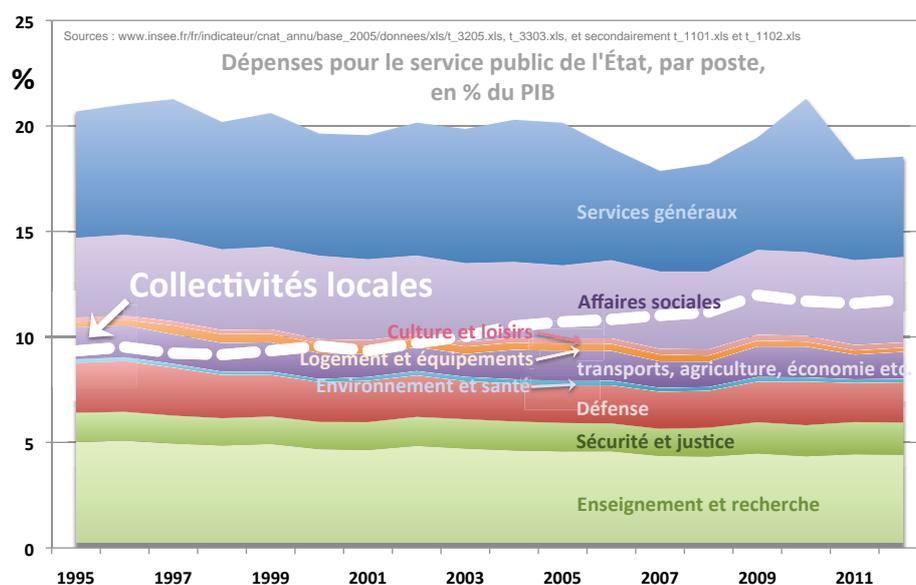


Figure 27 : Évolution des dépenses pour le service public de l'État par poste, et des dépenses pour le service public local (dépenses hors intérêts), en % du PIB (39, 40, 50, 52).

poste	en point de PIB	en %
Enseignement et recherche	-0,7 pt	-14 %
Affaires sociales	+0,1 pt	+2 %
Défense	-0,4 pt	-20 %
Sécurité et justice	+0,2 pt	+13 %
Transports, agriculture, économie etc.	-0,1 pt	-8 %
Logement, équipements, culture, loisirs, environ <sup>t</sup> , santé	-0,0 pt	-5 %
Services généraux	-1,1 pt	-17 %
Total État	-2,1 pt	-10 %
Collectivités locales	+3,0 pt	+34 %
État + collectivités locales	+0,9 pt	+3 %
coût de la dette de l'État	+1,1 pt	+18 %
recettes de l'État	-4,2 pt	-20 %

Tableau 1 : Variations de 1995 à 2012 des dépenses de l'État hors coût de la dette par poste de service public et des dépenses des collectivités locales hors intérêts, ainsi que du coût de la dette de l'État et de ses recettes (3, 4, 11, 39, 40, 50, 52).

La chute des dépenses de l'État pour le service public est cependant plus que compensée par l'augmentation des dépenses des collectivités locales, les dépenses de service public de l'État et des collectivités locales ayant augmenté de 0,9 point de PIB ou 3 % sur la période. Mais d'une part, les dépenses de service public des collectivités locales intègrent ici le coût du remboursement des capitaux empruntés (amortissement) et sont donc surévalués. D'autre part, la compensation par les collectivités locales n'est sans doute que partiellement le cas en termes de services publics, car des services publics nationaux qui chutent ne sont pas remplacés par leur équivalent dans les collectivités locales : la chute

extrêmement importante du budget de la défense n'est en rien compensée par la forte croissance du budget des collectivités locales. Pour l'enseignement-recherche, cela se discute, car le personnel non enseignant du primaire et du secondaire est passé à la charge des collectivités locales il y a quelques années, ce qui pourrait expliquer la chute du budget national. Ce n'est sans doute pas le cas non plus du budget des services généraux, qui recouvrent le fonctionnement des organes exécutifs et législatifs, des affaires financières et fiscales, des affaires étrangères, l'aide économique extérieure et les transferts vers les autres administrations publiques (établissements nationaux, collectivités locales, Sécurité sociale). Il faudrait étudier les dépenses des collectivités locales par poste et hors amortissement, ce que nous n'avons pu faire, pour évaluer correctement l'évolution des différents services publics au service de la population.

Il semble cependant bien qu'on ait eu une dégradation des services publics extrêmement importante, due à une baisse encore plus forte des recettes de l'État (-4,2 points de PIB depuis 1995, soit -20 %) et au coût de la dette publique de l'État (pour l'amortissement et les intérêts +1,1 point de PIB, soit +18 % ; pour le seul amortissement +1,7 point soit +54 % ; pour les seuls intérêts -0,6 point, soit -23 %). L'extraordinaire baisse des recettes fiscales induit une baisse plus faible mais encore très forte des dépenses de service public, la différence induisant un déficit, comblé par un emprunt, qui induit les années suivantes un coût de remboursement en forte progression.

### 3.2.2 Une baisse des recettes publiques due à la chute des impôts des plus riches

Quels sont les mécanismes qui ont permis de diminuer les recettes de l'État ?

L'État a avant tout diminué le taux d'imposition maximal sur les revenus – cela ne concerne que les contribuables les plus riches : il est passé en 20 ans de 65 à 40 %, avant de remonter à 41 % : cf. Tableau 2. D'autre part le taux d'imposition théorique sur les sociétés a baissé, passant de 45 à 33 %. Ces baisses sont générales au sein de l'Union européenne. Pour les entreprises, c'est le résultat du dumping fiscal qu'encourage le Traité de Lisbonne.

	Taux d'imposition maximal sur les revenus		Taux d'imposition sur les sociétés	
	1986	2007	1986	2006
France	65 %	40 %	45 %	33 %
Allemagne	53 %	47 %	56 %	26 %
Belgique	72 %	50 %	45 %	40 %
Espagne	66 %	43 %		
Irlande			50 %	12 %
Italie	62 %	43 %	36 %	33 %
Pays-Bas	72 %	52 %	42 %	25 - 30 %
Royaume-Uni	60 %	40 %	35 %	0 - 30 %

Tableau 2 : Évolution des taux d'imposition sur les revenus et les sociétés dans l'Union européenne.

L'évolution précise depuis la première guerre mondiale du taux marginal maximal d'imposition des revenus des personnes en France et du seuil de revenu par tranche en euros 2011 à partir duquel il s'applique (Figure 28) montre que nous sommes revenus à la situation d'avant 1935. Le taux maximal est en effet passé d'environ 75 % dans les trente glorieuses (années 50-60) à 41 % aujourd'hui : il a donc chuté d'environ 34 points. En parallèle, le seuil a été abaissé d'environ 100 000 € à environ 75 000 € constants, mais n'oublions pas que le PIB par habitant a parallèlement augmenté d'un facteur 3,1 en euros constants depuis 1960 : par rapport à la richesse produite, le seuil d'imposition au taux maximal a en fait

plus que doublé. Chute du taux d'imposition maximal, augmentation très forte du seuil de revenu à partir duquel il s'applique : les plus riches paient donc beaucoup moins d'impôt qu'il y a 40 ans.

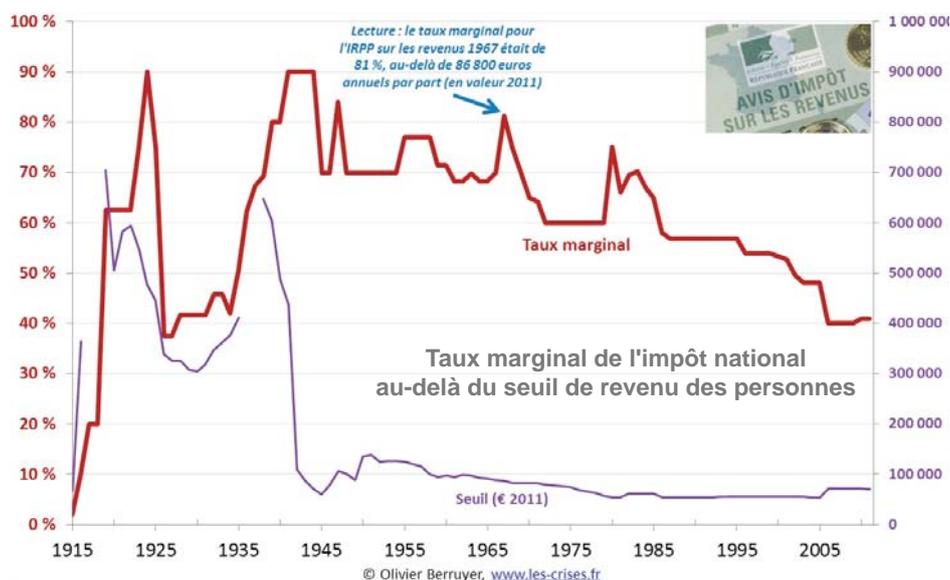


Figure 28 : Taux maximal marginal d'imposition des revenus et son seuil en France (20, données Piketty et Berruyer).

Quand on intègre les impôts locaux, le taux marginal maximal d'imposition est légèrement supérieur. Mais il chute aussi très fortement, de plus de 12 points depuis 1995 seulement (cf. Figure 29). Au niveau européen, il a chuté de 6 points pour la zone euro et de 9 points pour l'Union européenne. La chute est donc générale, effet du dumping fiscal entre pays sur les impôts des personnes les plus fortunées.

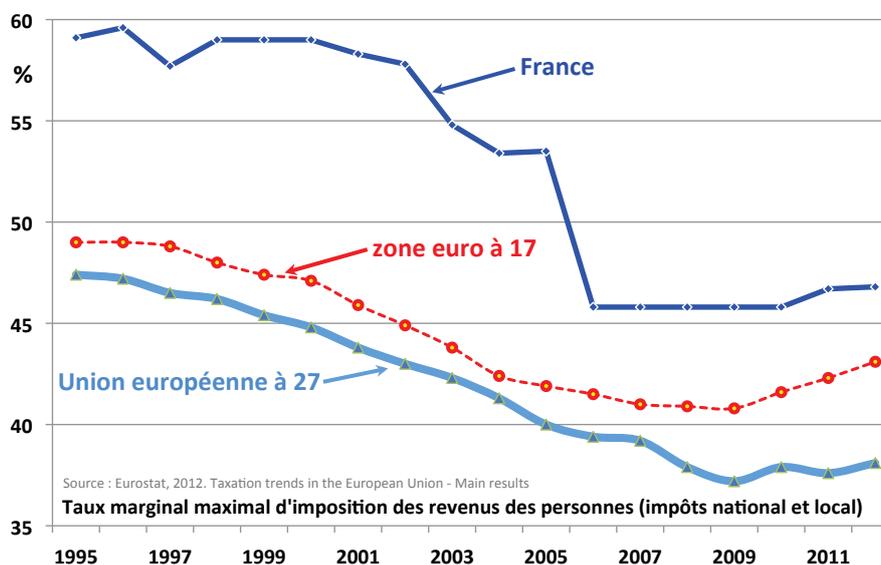


Figure 29 : Taux marginal maximal d'imposition des revenus des personnes (impôts national et local) (30).

Nous avons vu Tableau 2 que le taux d'imposition des bénéfices des sociétés avait chuté en 20 ans de 45 à 33 %. Cependant ces taux sont tout à fait théoriques : aujourd'hui, le taux réel d'imposition des sociétés est bien inférieur, avec de très fortes disparités selon la taille des sociétés :

- entreprises de moins de 9 salariés : 30 %,
- PME : 28 %,
- entreprises de plus de 2000 salariés : 13 %,
- entreprises du CAC40, soit les 40 plus grosses sociétés cotées en bourse : 8 %.

Les grandes et très grandes entreprises ne paient donc guère d'impôt, ce qui diminue les recettes de l'État et leur donne un avantage concurrentiel important par rapport aux plus petites, ce qui tend à augmenter leurs parts de marché et donc à augmenter la part des entreprises qui paient très peu d'impôts.

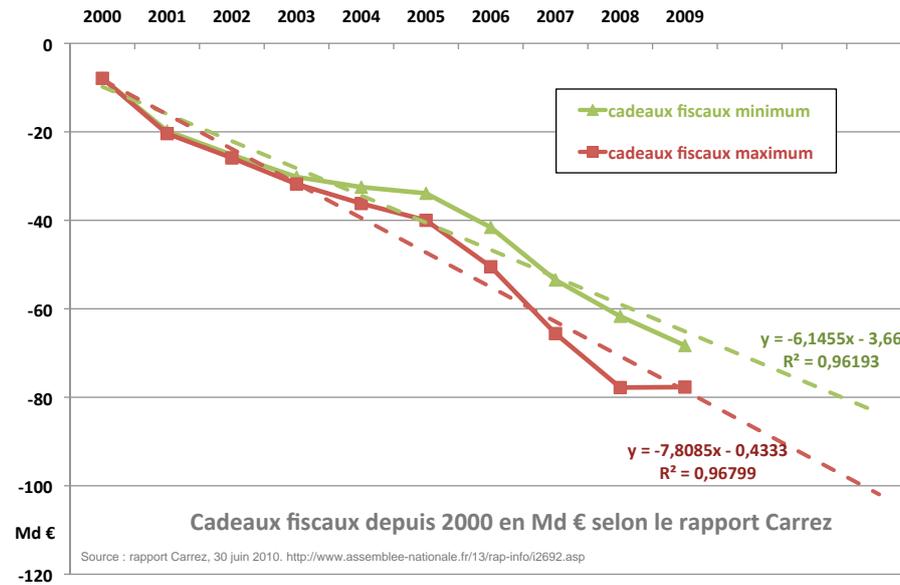


Figure 30 : Estimation basse et haute des cadeaux fiscaux en Md € et extrapolations linéaires (23).

Les cadeaux fiscaux de 2000 à 2009 ont été évalués par le rapport Carrez publié en 2010 (23) sous la forme d'une estimation basse et d'une estimation haute : cf. Figure 30. Exprimées en Md €, ces estimations sont assez linéaires, ce qui permet de les extrapoler linéairement au-delà de 2009. Nous prenons la moyenne de ces deux estimations et de leurs extrapolations comme montant des cadeaux fiscaux.

Ces cadeaux fiscaux ont créé du déficit. Quand on les annule, on obtient une simulation du déficit de l'État sans cadeaux fiscaux, à comparer au déficit réel avec cadeaux fiscaux : cf. Figure 31. Avec les cadeaux fiscaux, les déficits sont proches de 3 %, avant de plonger à 6 % du PIB avec la crise. Mais s'il n'y avait pas eu ces cadeaux fiscaux, la situation aurait été bien meilleure : les déficits auraient été réduits et se seraient même transformés en excédents en 2006-2008 et 2011-2012. Les cadeaux fiscaux augmentent donc le déficit de 2012 de 4 point de PIB.

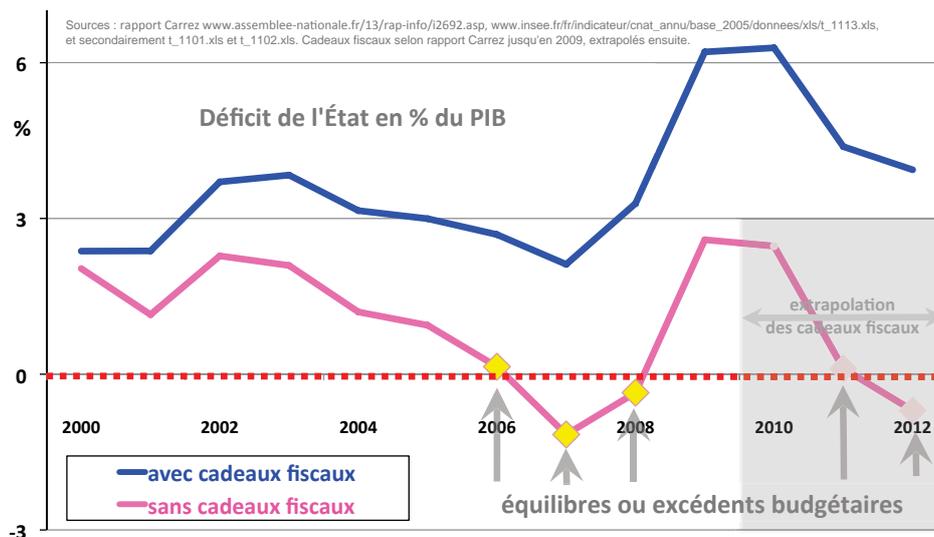


Figure 31 : Déficit budgétaires réel et hors cadeaux fiscaux en % du PIB (23, 39, 40, 46).

Les justifications avancées pour les baisses d'impôts pour les particuliers les plus aisés et pour les entreprises et notamment pour les plus grandes – doper la consommation des ménages et l'investissement

des entreprises – ne se sont pas réalisées. La justification réelle a sans doute été de réaliser un fantastique transfert de revenus au profit des plus aisés, qui lui, s'est bien réalisé.

### 3.2.3 Évaluation de l'évasion fiscale

Les paradis fiscaux sont à l'origine de 60 à 80 Md € de déficit selon le rapport parlementaire Bocquet et Dupont Aignan (21, p. 20) qui incluent l'optimisation fiscale des entreprises et environ 40 Md € de fraude fiscale permise par le secret bancaire. Zucman (77, p. 57) estime à 17 Md € la fraude fiscale permise par le secret bancaire pour les seuls particuliers.

L'évolution de cette dernière fraude fiscale depuis 1970 (cf. Figure 32) montre une croissance continue. L'augmentation des cadeaux fiscaux depuis 2000 ne se traduit pas par une évasion fiscale plus forte, alors qu'on aurait pu croire que la disponibilité de ressources nouvelles vienne alimenter les paradis fiscaux. La croissance de l'évasion fiscale est même un peu moins soutenue ces dernières années.

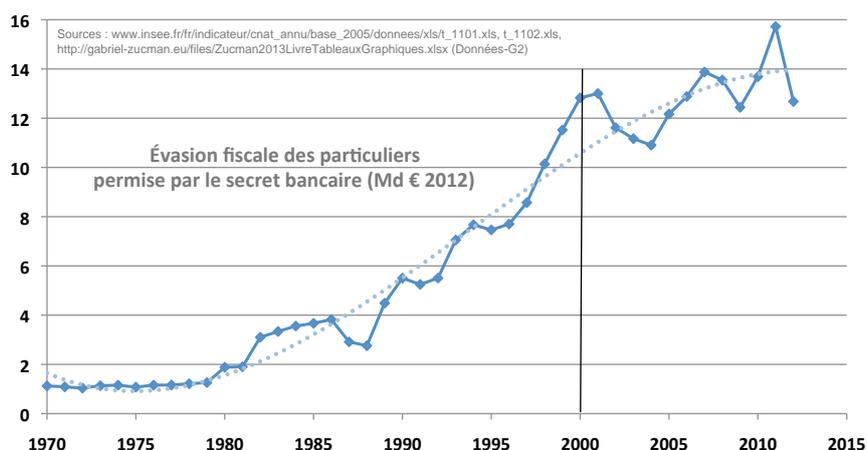


Figure 32 : Évolution de l'évasion fiscale des particuliers permise par le secret bancaire selon les calculs de Zucman (39, 40, 77).

### 3.2.4 Un déficit créé par de nombreux mécanismes

Le déficit public (ou besoin de financement) s'est élevé en 2012 à 99 Md €, soit 83, 3 et 13 Md € respectivement pour l'État (et autres administrations centrales), les collectivités locales et la Sécurité sociale. En parallèle, les administrations publiques ont vu s'évaporer un certain nombre de leurs recettes, de manière légale (exonérations et exemptions fiscales ou niches fiscales, exonérations et exemptions sociales, optimisation fiscale), à la limite de la légalité (optimisation fiscale), ou illégale (fraude fiscale et sociale) :

- des exonérations patronales de cotisations sociales : 27,6 Md € en 2012 selon la Caisse nationale des Urssaf (1), dont 24,7 Md € sont compensés avec des mois de retard par des impôts et taxes affectés qui creusent bien sûr le déficit de l'État ;
- des exemptions diverses de cotisations (10 Md € sur une assiette d'environ 45 Md €),
- les niches fiscales : 72,2, 72,0 et 80,0 Md € respectivement en 2012, 2013 et 2014 selon le Sénat (73) qui reprend l'annexe « Voies et moyens » au projet de loi de finances pour 2014 (68) ;
- la réduction de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (10 Md €),
- la réduction des impôts des plus riches (21 Md €),
- les paradis fiscaux (de 60 à 80 Md € selon le rapport parlementaire Bocquet & Dupont Aignan (21, p. 20),
- et enfin de 60 à 80 Md € de fraudes fiscales selon Solidaires finances publiques (74, p. 19) qui incluent aussi la fraude permise par le secret bancaire.

On obtient ainsi un manque à gagner d'environ 240 Md € pour les administrations publiques, soit plus du double de leur déficit, ce que nous avons illustré Figure 33.

Ces recettes publiques perdues profitent pour l'essentiel aux plus riches et aux grandes entreprises, au

détriment de la plus grande part de la population.

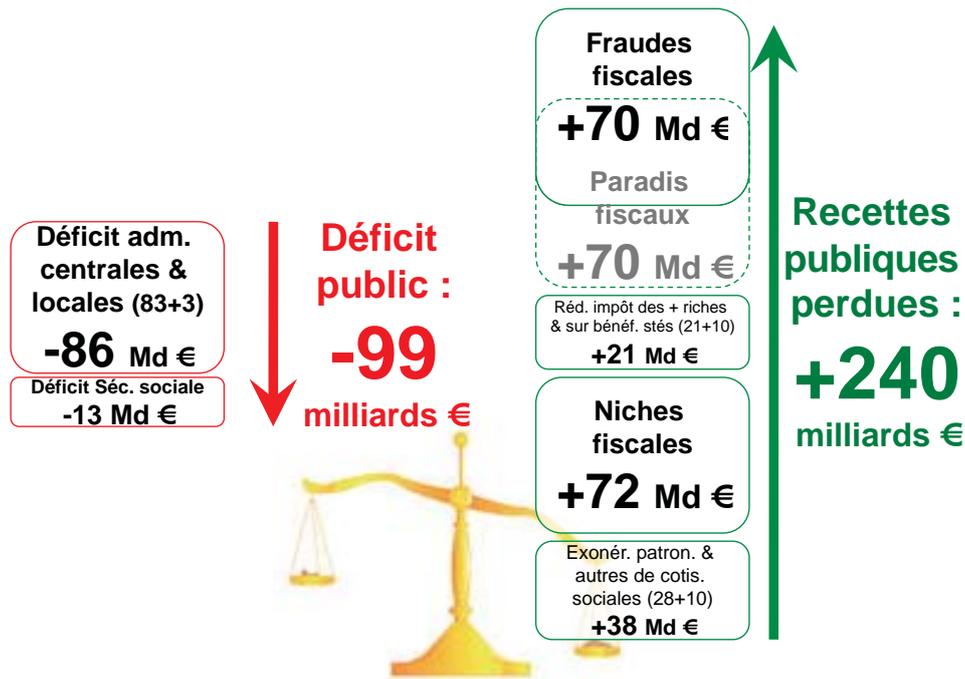


Figure 33 : Équilibre budgétaire des administrations publiques pour l'année 2012 (sauf exception) : de l'excédent au déficit créé (1, 21, 25, 46, 73 d'après 68, 74, 77).

### 3.2.5 Évaluation de l'impact sur la dette des mécanismes du déficit

Le déficit se traduit en dette publique par deux mécanismes complémentaires : le manque à gagner est d'une part comblé par un emprunt, d'autre part les intérêts payés sur cet emprunt sont eux-mêmes à l'origine d'emprunt et donc de dette. Il y a donc un effet cumulatif des déficits, qui ne peut être évalué précisément que s'ils sont connus sur une période assez longue.

Nous allons illustrer tout d'abord la transformation du déficit en dette pour trois mécanismes du déficit de l'État pour lesquels nous avons des données sur longue période : les cadeaux fiscaux depuis 2000, en croissance, l'effet boule de neige d'ampleur assez variable depuis le milieu des années 1980, et l'évasion fiscale des particuliers permise par le secret bancaire, croissant depuis 1970. Puis nous tenterons de généraliser ces évaluations à l'ensemble des mécanismes du déficit.

#### Calcul de l'effet des cadeaux fiscaux ou de l'évasion fiscale

On calcule l'emprunt évité cumulé (c'est-à-dire la dette évitée) en l'absence de cadeaux fiscaux : c'est l'emprunt évité de l'année passée, augmenté d'abord de l'intérêt évité l'année considérée par non emprunt de l'emprunt évité l'année passée (= emprunt évité (t-1) x intérêt réel (t) / dette réelle (t)), puis des cadeaux fiscaux de l'année.

Le calcul est le même pour toute diminution des recettes fiscales, comme l'évasion fiscale dans les paradis fiscaux.

#### Calcul de l'effet combiné boule de neige et des cadeaux fiscaux et/ou de l'évasion fiscale

Pour calculer la dette sans cadeaux fiscaux (ou tout mécanisme de baisse des recettes fiscales) et avec intérêts inférieurs ou égaux au taux de croissance, nous calculons d'abord les intérêts sur la dette hors cadeaux fiscaux au taux réel, puis au taux égal au taux de croissance, puis par différence les intérêts au-delà du taux de croissance, puis l'emprunt évité cumulé : c'est l'emprunt évité de l'année passée, augmenté d'abord de l'intérêt évité l'année considérée par non emprunt de l'emprunt évité l'année passée (= emprunt évité (t-1) x intérêt réel (t) / dette réelle (t)), puis de l'intérêt évité par diminution du taux d'intérêt (= intérêt(t) au-delà du taux de croissance x (dette réelle - emprunt évité (t-1)) / dette réelle), puis des cadeaux fiscaux de l'année considérée.

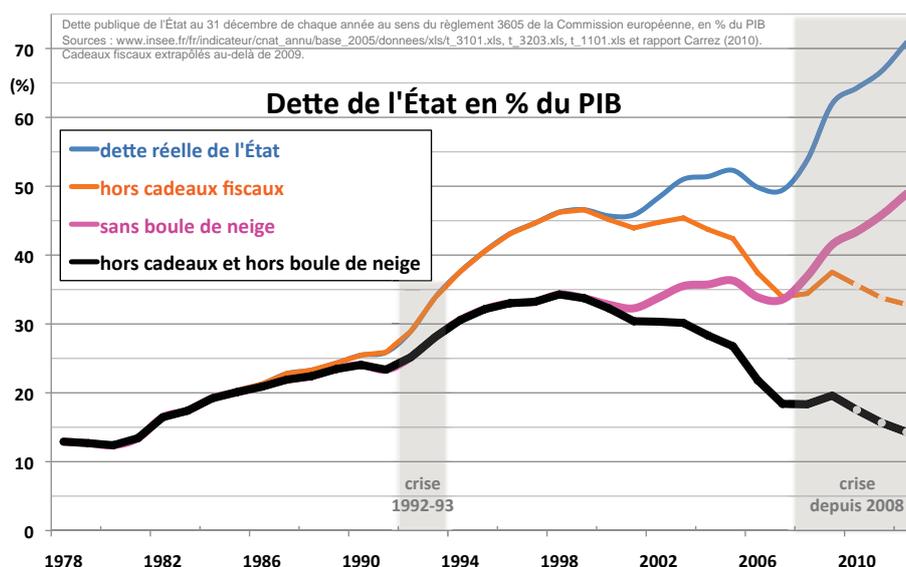


Figure 34 : Dette de l'État réelle, et simulée sans cadeaux fiscaux et sans intérêts supérieurs à la croissance (effet boule de neige) : intérêts privés cadeaux fiscaux créent largement la dette publique (23, 39, 47, 50 ; calculs par nos soins).

Les cadeaux fiscaux se transforment en déficit puis en dette publique : comme on le voit Figure 34, ils ont fait plus que doubler la dette de l'État en 2012 qui passe de 32,8 points de PIB hors cadeaux fiscaux à 70,9 points de PIB avec (augmentation de 38 points de PIB).

Quand on cumule l'impact des cadeaux fiscaux et l'effet boule de neige (cf. § 2.5 page 19), on voit Figure 34 qu'en leur absence la dette de l'État serait aujourd'hui de l'ordre de 10 à 20 % du PIB seulement, au lieu de 71 %.

Les cadeaux faits aux plus riches et les exigences des plus riches qui prêtent à l'État ont donc mécaniquement fait s'envoler la dette de l'État. Ce double gain pour les couches sociales les plus favorisées – baisses d'impôts et placement sûr à taux élevé – correspond bien sûr à une double perte pour l'État – baisse des recettes fiscales et intérêts de la dette. L'État a ainsi opéré un transfert au profit des plus favorisés, une redistribution à l'envers qui ne correspond pas à l'intérêt général, qui rendent illégitimes ces cadeaux fiscaux et la part de la dette qui leur correspond. On peut donc considérer illégitimes 770 des 1440 Md € de dette de l'État en 2012 si l'on ne tient compte que des cadeaux fiscaux, voire 1150 Md € si l'on tient compte aussi des taux d'intérêt excessifs sur la dette.

Le troisième mécanisme de déficit étudié – l'évasion fiscale des particuliers permise par le secret bancaire – a un impact du même ordre de grandeur que les deux précédents mécanismes : il fait passer la dette en 2012 de sa valeur théorique de 1021 Md € (50,2 % du PIB) à sa valeur réelle de 1440 Md € (70,9 % du PIB) : cf. Figure 35 l'évolution de la dette de l'État avec et sans cette évasion fiscale. Cette évasion fiscale est donc responsable de 419 Md € de dette en 2012. Ce chiffre est légèrement supérieur à celui calculé par Zucman qui est de 452 Md €, car nous avons considéré que cette évasion fiscale se traduirait en emprunts de l'État et non en emprunts de l'ensemble des administrations publiques : nous appliquons donc les taux d'intérêts moyens de la dette de l'État et non les taux d'intérêts moyens de la dette publique (qui sont de même niveau en moyenne depuis 1978, mais légèrement supérieurs depuis une dizaine d'années).

On voit à nouveau sur la Figure 35 l'impact des cadeaux fiscaux, puis l'impact de la combinaison des trois mécanismes étudiés. L'effet boule de neige est cette fois-ci appliqué à la dette de l'État diminuée de l'impact de l'évasion fiscale et des cadeaux fiscaux. Selon cette simulation, le budget de l'État serait en équilibre en 2011 et en excédent en 2012.

La totalité de la dette de l'État 2012 serait donc illégitime selon ces calculs, car elle est due à de la fraude (évasion fiscale) et à des transferts en faveur des plus riches non justifiés par l'intérêt général (cadeaux fiscaux, intérêts excessifs).

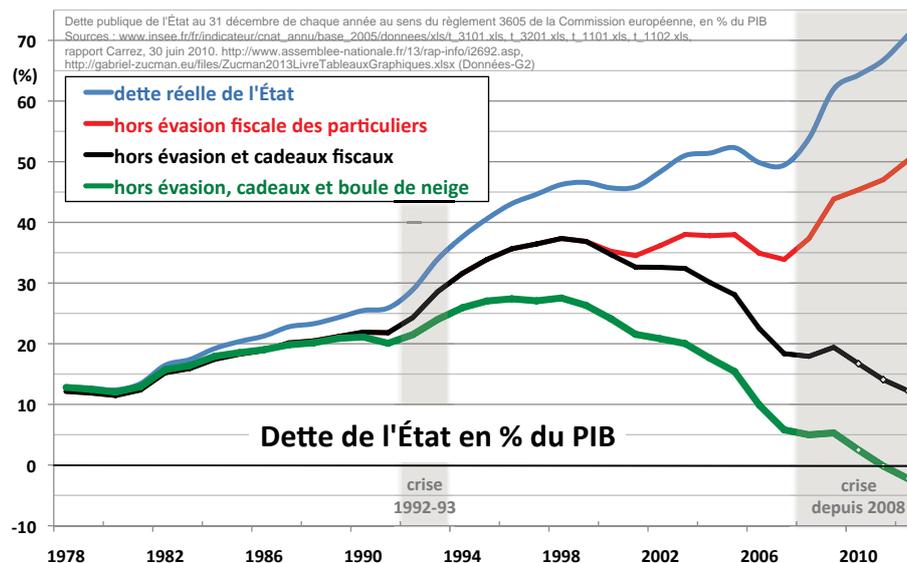


Figure 35 : Impact de l'évasion fiscale des particuliers permise par le secret bancaire (données d'évasion fiscale de Zucman), des cadeaux fiscaux et des taux d'intérêt élevés sur la dette de l'État ; les taux d'intérêt appliqués sont ceux de la dette de l'État (23, 39, 40, 47, 48, 77 ; calculs par nos soins).

Mécanisme du déficit	Moyenne depuis 1978 du déficit annuel direct induit		Déficit 2012 direct induit	Dette 2012 évitée en cas d'annulation du/des mécanisme(s)	
	Md € 2012	% PIB	Md €	Md €	Md €
Évasion fiscale des particuliers / secret bancaire	7,9	0,46	12,7	419	419
Cadeaux fiscaux	20,2	1,02	92,7	772	772
Effet boule de neige (taux d'intérêt > taux de croissance)	10,8	0,63	21,8	446	294
Combinaison des 3 mécanismes ci-dessus				-	1485

	Dette réelle 2012		Dette 2012 en cas d'annulation des 3 mécanismes		% de la dette annulé
	Md €	% PIB	Md €	% PIB	%
État	1440	70,9	-46	-2,2	103
État et collectivités locales	1614	79,4	128	6,3	92
Administrations publiques	1834	90,2	348	17,1	81

Tableau 3 : Impact de 3 mécanismes du déficit sur la dette publique de 2012 (23, 39, 40, 47, 48, 77 ; calculs par nos soins).

Nous avons repris ces résultats 2012 Tableau 3. On voit que l'impact sur la dette n'est pas tout à fait proportionnel à l'impact sur le déficit. Ainsi les cadeaux fiscaux sont en moyenne depuis 1978 plus de 2 fois supérieurs à l'évasion fiscale, mais leur impact sur la dette 2012 est moins de 2 fois supérieur. Les cadeaux fiscaux et l'effet boule de neige ont par contre des impacts sur la dette 2012 à proportion de leur

impact sur les déficits. On voit là le rôle du cumul dans le temps de l'impact sur la dette qui a un effet d'autant plus important que le déficit créé est ancien.

On voit aussi dans ce même Tableau 3 que la combinaison des trois mécanismes étudiés permettrait d'annuler la dette de l'État actuelle, de réduire la dette de l'État et des collectivités locales à 6 % du PIB (au lieu de 79 %), et de réduire la dette publique à 17 % du PIB (au lieu de 90 %).

Ces seuls trois mécanismes sont donc responsables de la quasi totalité de la dette publique. Or ces trois mécanismes sont loin d'être les seuls mécanismes du déficit public comme on l'a vu au § 3.2.4 :

- d'une part l'évasion fiscale et les cadeaux fiscaux ne représentent en 2012 que 105 des 240 Md € de recettes perdues schématisées Figure 33. Si l'on extrapole l'impact des deux mécanismes à l'ensemble des mécanismes, on obtient une diminution de la dette publique 2012 de 2700 Md € de moitié supérieure au niveau réel de la dette.
- d'autre part l'effet boule de neige s'applique aussi aux dettes des collectivités locales et de la Sécurité sociale. Nous n'avons en effet modélisé que son impact sur la dette de l'État, qui représente en 2012 78,5 % de la dette publique. Si l'on extrapole son impact à l'ensemble de la dette publique, il serait de 370 Md €. Cet impact est cependant surestimé car l'effet boule de neige s'appliquerait à une dette bien plus faible en cas d'annulation des mécanismes de déficit ci-dessus.

Il est donc certain que l'annulation des mécanismes du déficit ou d'une partie d'entre eux permettrait d'annuler la dette publique. La dette publique n'est donc due qu'aux différents mécanismes mis en place ou non combattus pour réduire les recettes publiques, et non à d'autres phénomènes liés à la dépense publique. La totalité de la dette publique 2012 serait donc illégitime.

### 3.3 Le coût du travail est trop élevé

Un troisième argument dans le champ du partage des revenus concerne le coût du travail, qui serait trop élevé et pénaliserait les entreprises. Nous n'allons pas analyser ce dernier point, mais nous concentrons sur l'évolution du coût du travail.

#### 3.3.1 Évolution de la masse salariale au sein de la valeur ajoutée

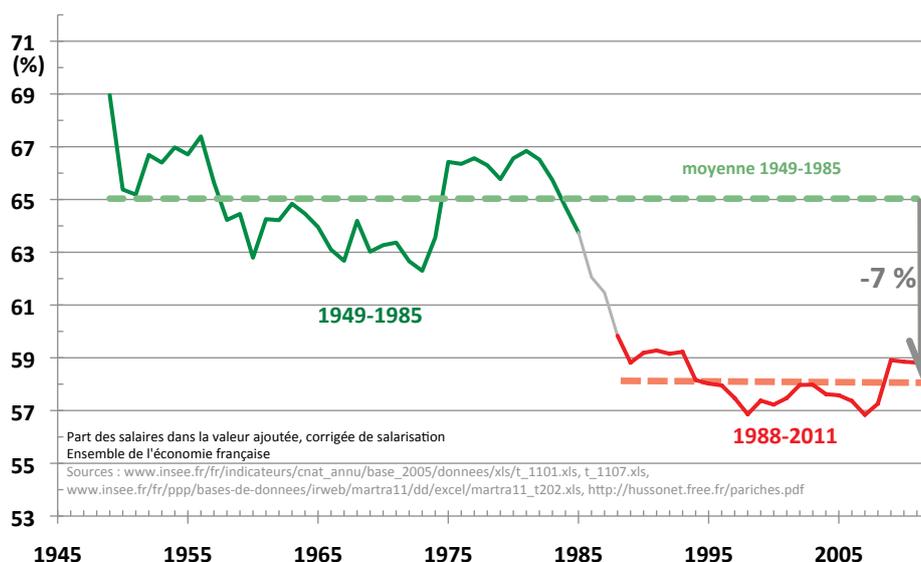


Figure 36 : Part des salaires dans la richesse créée (en %, France, 1949-2011) (33, 39, 44, 57).

Une manière d'évaluer l'évolution des salaires par rapport à l'évolution de la richesse, c'est de calculer la part des salaires (directs et indirects, donc y compris les salaires socialisés par le biais des cotisations sociales) dans la richesse créée. Au sein de la courbe assez chahutée (cf. Figure 36), on peut distinguer

deux périodes : dans une première période de 1949 à 1985, une quasi stabilité de la part des salaires dans la richesses créée, proche de 65 % ; après une forte chute de la part des salaires de 1985 à 1988, s'ouvre une seconde période à partir de 1988, où la part des salaires se situe en moyenne 7 points en dessous de son niveau de la première période, à 58 %.

À quoi est due cette chute de la part des salaires dans la richesse créée ?

Intéressons-nous à la courbe du taux de chômage, présentée Figure 37 en parallèle avec la part des salaires dans la valeur ajoutée. On note une très forte augmentation du taux de chômage autour des années 1980. Il est clair que la part des salaires dans le valeur ajoutée et le taux de chômage sont étroitement liés : plus le chômage est élevé, plus faible est la part de la richesse attribuée aux salaires directs et aux salaires indirects. Un chômage important place les salariés dans un rapport de force défavorable : ils ne sont guère en mesure de faire pression pour de meilleurs salaires, la valeur ajoutée créée par leur travail leur échappe de plus en plus.

L'évolution de la part salariale que nous avons vue pour la France ne lui est pas spécifique : on retrouve des évolutions similaires dans tous les pays occidentaux comme le montrent quelques exemples Figure 38.

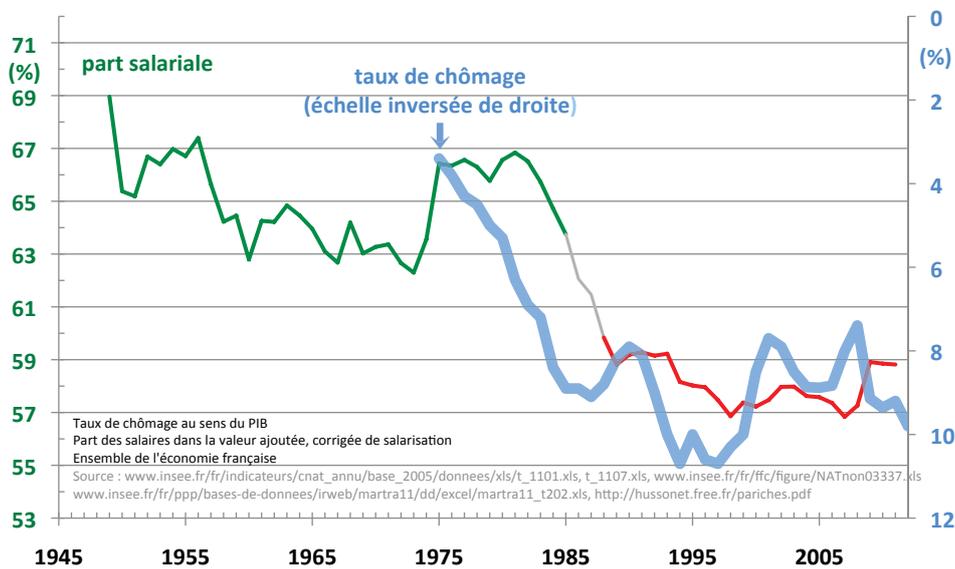


Figure 37 : Part des salaires dans la richesse créée et chômage (en %, France, 1949-2012) (33, 36, 39, 44, 57).

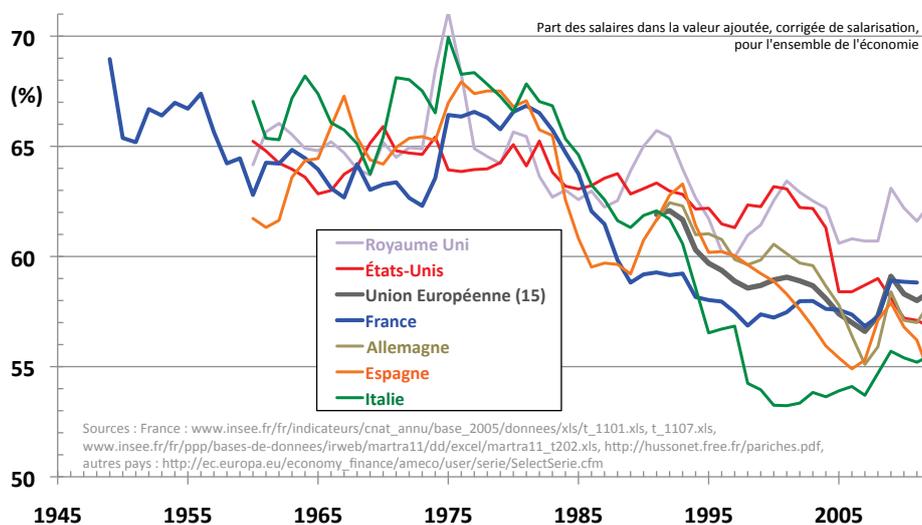


Figure 38 : Part des salaires dans la richesse créée (en %, différents pays, 1960-2012) (19, 39, 44, 57).

Nous allons maintenant tenter de voir à quoi sert cette part croissante de la valeur ajoutée qui ne va pas aux salariés.

### 3.3.2 Un coût du capital de plus en plus élevé

Nous disposons des données depuis 1949 pour les sociétés non financières, qui font aujourd'hui 56 % de la valeur ajoutée : on retrouve Figure 39 la part des salaires très faible depuis 1988, en chute depuis 1981, que nous avons déjà vue pour l'ensemble de l'économie.

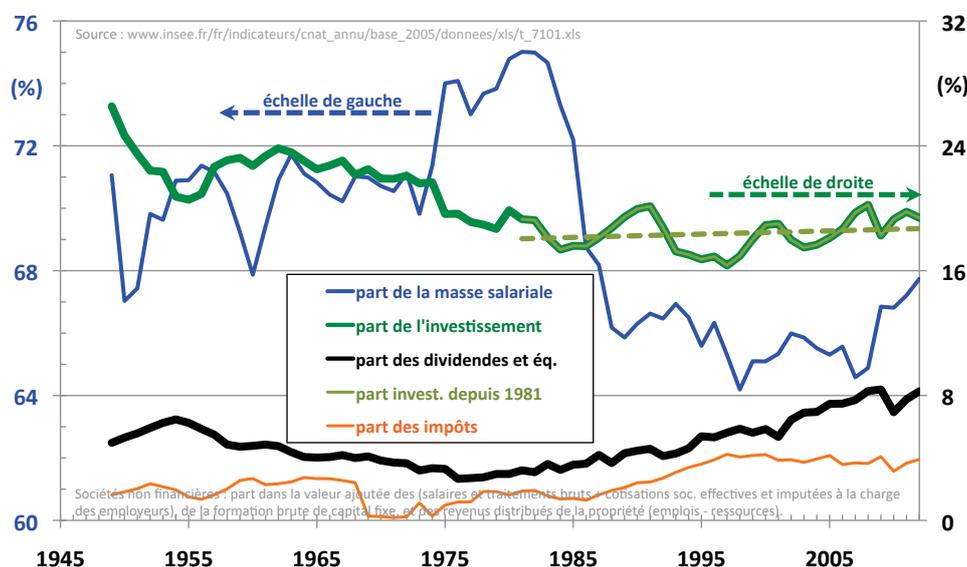


Figure 39 : Partage de la valeur ajoutée des sociétés non financières depuis 1949 (55).

Cette baisse de la part des salaires est-elle due à une augmentation des investissements ? Absolument pas, la part des investissements est pratiquement stable à 18 % depuis 1981, la croissance observée en moyenne depuis une quinzaine d'année étant très faible.

Cette baisse de la part des salaires est-elle due à une augmentation des impôts ? Les impôts ont augmenté au cours des années 1970 et 1980, mais leur part est en diminution depuis 1997. L'augmentation de la part des impôts entre 1980 et 2000 est d'environ 2 à 2,5 % de la valeur ajoutée, bien inférieure à la diminution de la part des salaires qui est de 9 % depuis 1981.

Ce qui augmente par contre depuis la fin des années 1970 de manière très continue, c'est la part des dividendes qui est passée de 3 % de la valeur ajoutée en 1976 à 8,3 % aujourd'hui : cf. Figure 40.

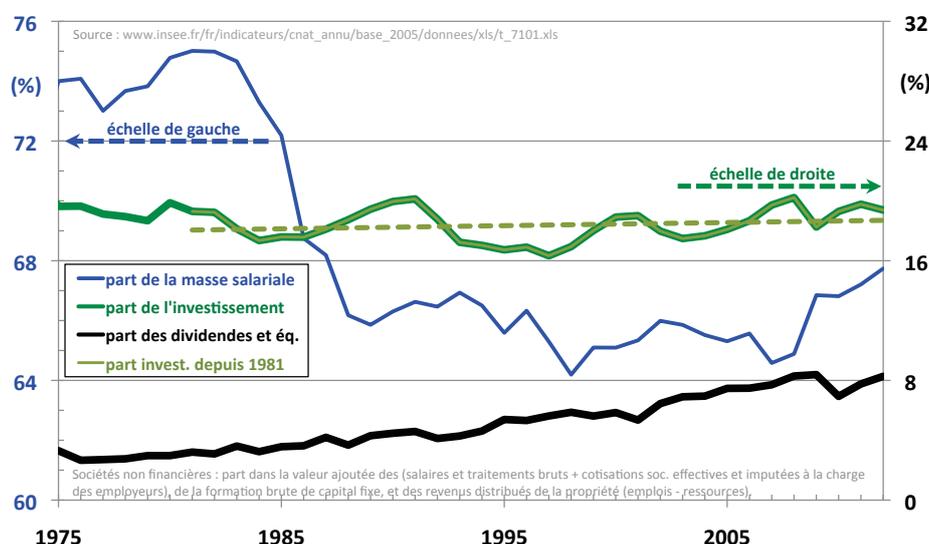


Figure 40 : Partage de la valeur ajoutée des sociétés non financières depuis 1975 (55).

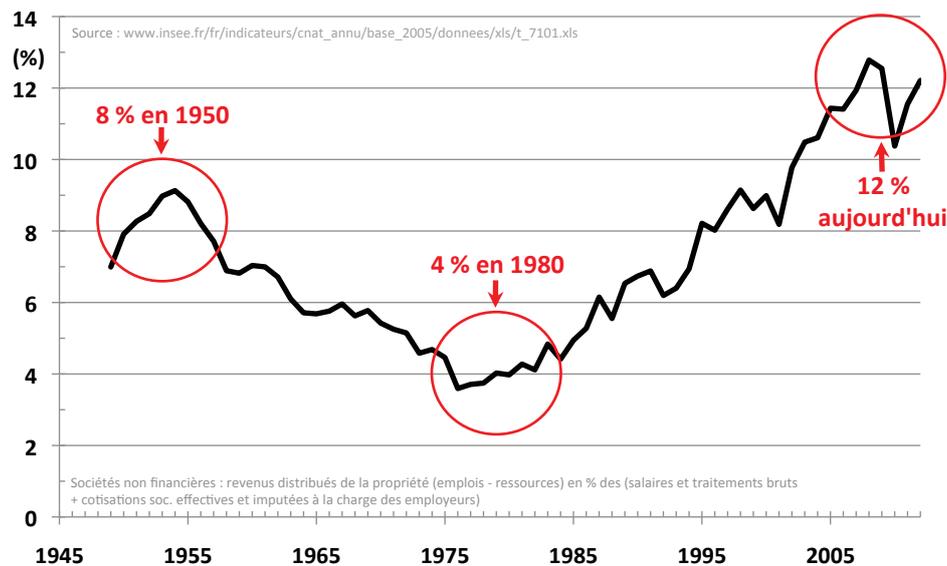


Figure 41 : Évolution de la rémunération des actionnaires des sociétés non financières en % de la masse salariale (55).

Une richesse créée qui va de moins en moins aux salariés et de plus en plus aux actionnaires : quand on calcule le rapport des dividendes versés aux actionnaires sur la masse salariale, prestations sociales incluses, les conclusions sont très nettes (Figure 41) : en 1950, les dividendes correspondaient à 8 % de la masse salariale. Ce rapport a diminué pour atteindre 4 % en 1980, puis augmenté pour atteindre 12 % aujourd'hui. Par rapport aux salariés, les actionnaires gagnent donc 3 fois plus qu'en 1980.

Cordonnier et coll. (26) calculent que pour les sociétés non financières en 2011, le surcoût du capital est d'environ 95 Md € hors tout risque entrepreneurial et coût bancaire, soit environ 9 % de la valeur ajoutée de ces entreprises, à comparer aux 676 Md € versés aux salariés : 14 % de la masse salariale est capté par les actionnaires, sans aucun risque ni frais. Ce surcoût du capital inclut la rémunération des actionnaires (dividendes etc.) et le gain lors de la revente des sociétés (qui constitue l'essentiel des revenus tirés de la propriété des PME), diminués des risques et des coûts bancaires. Le chiffre de 14 % est donc supérieur aux 12 % calculé plus haut qui n'incluait que les dividendes. Ces mêmes auteurs montrent que la part des actionnaires dans le revenu global des entreprises est en forte croissance, passant de 4 % en 1997 à 11 % en 2011 : cf. Figure 42. Elle est en outre maximale pour les grandes entreprises (11 % en 2011) et inférieure d'un tiers pour les PME (autour de 6 %).

En conclusion, en France de 1981 à 2012 selon les chiffres de la Commission européenne et de l'Insee, l'évolution des salaires et de la rémunération des propriétaires en France peut être synthétisée de la manière suivante :

- Baisse de l'ensemble des salaires : -140 milliards € (équivalent à 3,1 millions d'emplois)
  - la part des salaires dans le PIB généré par les seules sociétés non financières a chuté de 8 points depuis 1981, ce qui correspond à 81 sur 1018 Md € en 2012,
  - elle a chuté de 4 points depuis les années 70, ce qui correspond encore à 41 Md €
  - la part des salaires dans le PIB a chuté de 7 points depuis la période 1949-85, soit 140 Md €
- Hausse de la rémunération des actionnaires : +100 milliards € (équivalent à 2,2 millions d'emplois) (26, 27) :
  - le surcoût du capital (hors risque entrepreneurial et coût technique) est de 95 Md € en 2011
  - la part des dividendes des seules sociétés non financières distribués aux actionnaires est passée dans le même temps de 2,7 à 8,3 % de leur valeur ajoutée, soit une augmentation d'environ 57 Md €
  - les revenus financiers nets distribués par les administrations publiques aux créanciers ont augmenté en parallèle de 33 Md €

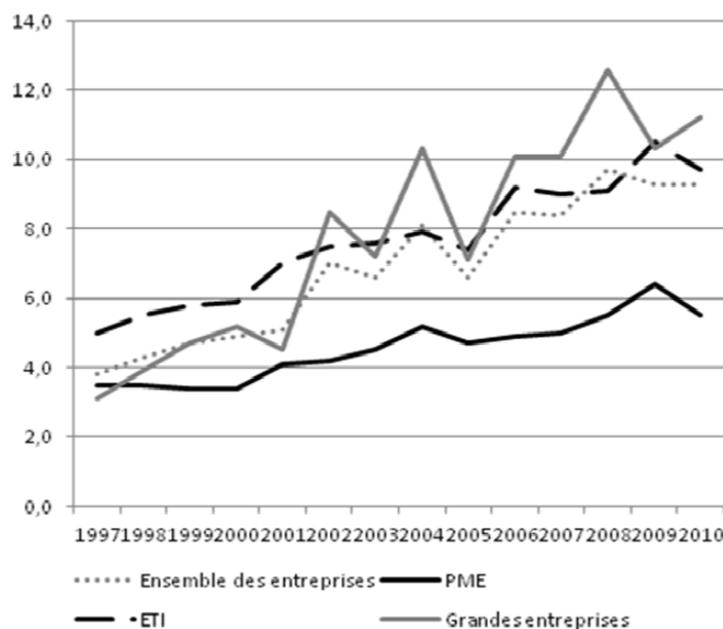


Figure 42 : Part des actionnaires dans le revenu global des entreprises (%) (26). Données Banque de France (Base FIBEN des comptes sociaux).

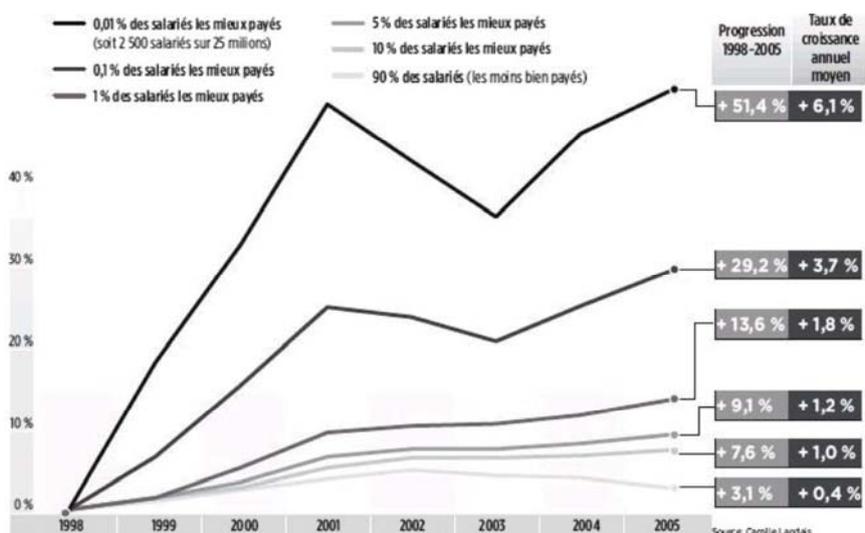


Figure 43 : Croissance des salaires selon leur niveau (hors inflation, France, 1998-2005) (62).

Outre la baisse de l'ensemble des salaires directs et indirects, les inégalités salariales se creusent comme le montre la Figure 43 issue de (62) :

- pour 90 % des salariés : +0,4 % par an, soit +3 % sur 7 ans,
- pour les autres 10 % : +1,0 % par an, soit +8 % sur 7 ans,
- pour les 25 000 salariés les mieux payés (sur 25 millions) : +3,7 % par an, soit +29 % sur 7 ans,
- et pour les 2 500 salariés les mieux payés : +6,1 % par an, soit +51 % sur 7 ans.

### 3.3.3 Mécanismes du transfert de richesses

Depuis 30 ans...

- La toute petite minorité des plus riches s'est (beaucoup) enrichie.
- L'immense majorité des autres ne profitent en rien de la croissance de la richesse créée.
- Le chômage, la précarité, la pauvreté augmentent.

Comment en est-on arrivé là ? Voici quelques uns des principaux mécanismes :

- "Libéralisation" de l'économie :

- privatisation des banques et des biens publics,
  - liberté de circulation des capitaux,
  - primauté de la "concurrence libre et non faussée" sur toute autre objectif des politiques publiques.
- Mise de l'État en déficit :
- baisse des impôts sur les plus riches et les entreprises (et surtout sur les plus importantes),
  - évasion fiscale,
  - interdiction de la création monétaire par l'État,
  - emprunts auprès des plus riches.
- La dette publique sert de prétexte pour l'austérité, qui frappe d'abord les plus faibles.

### 3.4 Conclusion

La dette apparaît comme un outil de culpabilisation des citoyens, car "nous n'allons pas laisser une telle dette à nos enfants !". C'est aussi une arme conçue pour réduire et supprimer les droits et avantages sociaux acquis par la mobilisation de nos parents, car "nous vivons au dessus de nos moyens !". C'est un outil de l'oligarchie, car "nos experts sont les meilleurs gouvernants !". C'est enfin un outil de division des peuple, car "nous n'allons pas payer pour ces fainéants de... !".



Figure 44 : La croissance expliquée aux nuls (dessin de Bouzon).

## 4 La dette publique dans la spirale des inégalités

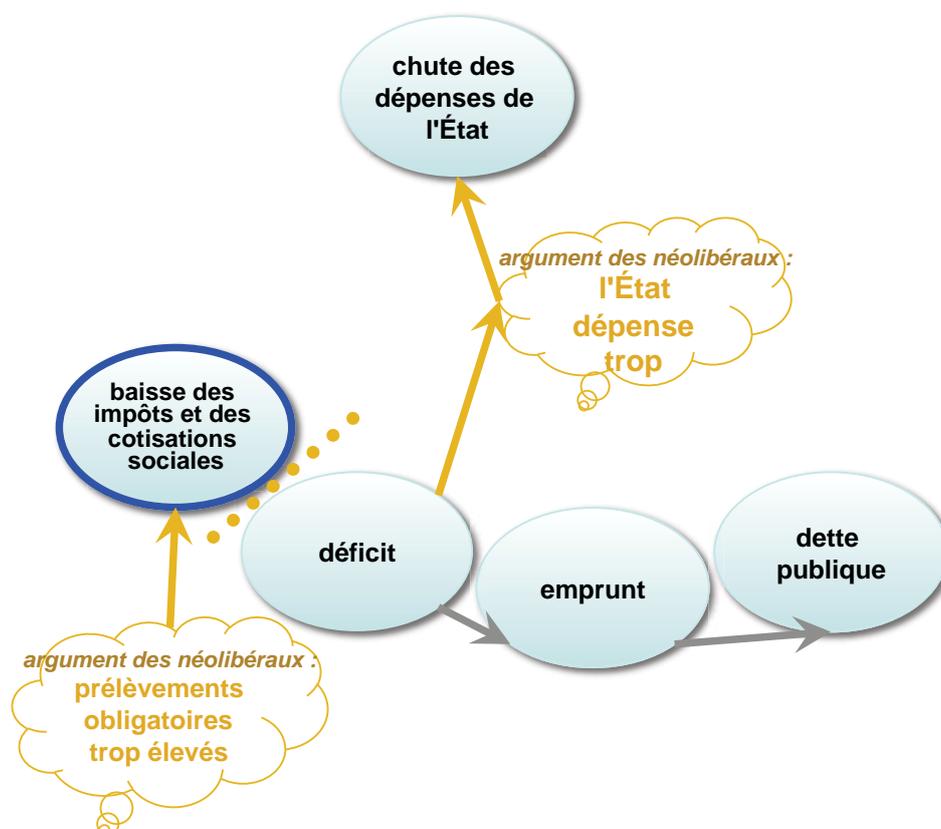


Figure 45 : Le discours néolibéral sur la dépense publique, le déficit et la dette publique.

La dette publique est l'un des principaux arguments des néolibéraux pour diminuer le rôle de l'État, car elle tire son origine du déficit des administrations publiques, qui dépensent trop et dont il faut "optimiser" les dépenses en réduisant les prestations. C'est un premier axe d'attaque de la puissance publique, de tout ce qui est géré collectivement, de manière socialisée.

Parallèlement et sans qu'aucun lien ne soit fait avec le déficit des administrations publiques, un deuxième argument largement repris par les médias est que les prélèvements obligatoires sont trop élevés, les citoyens sont écrasés par l'impôt. On annonce que ces prélèvements obligatoires – comprendre les impôts, taxes et cotisations sociales – atteignent 45 % du PIB, ce qui est intolérable. C'est le principal argument pour baisser des impôts ou des cotisations sociales appelées charges sociales.

Nous avons là les deux principaux éléments de discours dans le champ de la dette publique, que nous avons schématisés Figure 45.

La réalité est un peu plus complexe. Nous avons tenté dans ce rapport d'en éclairer certains aspects à l'aide de données au dessus de tout soupçon de partialité, et en nous interrogeant sur la logique des raisonnements.

Tout d'abord, baisse des impôts et cotisations sociales d'un côté, déficit des administrations publiques de l'autre ne sont pas indépendants, car la baisse des ressources des administrations crée leur déficit, parallèlement à une éventuelle croissance de leurs dépenses.

Ensuite, il faut s'interroger sur les gagnants et les perdants de la baisse des ressources publiques comme de la dette publique : dans les deux cas, les uns sont gagnants, les autres sont perdants. La baisse des impôts profite aux plus riches (qui paient de moins en moins). Les emprunts faits pour combler le déficit

ainsi créé sont souscrits par les plus riches qui touchent ainsi de confortables intérêts, ce qui augmente encore leur revenu.

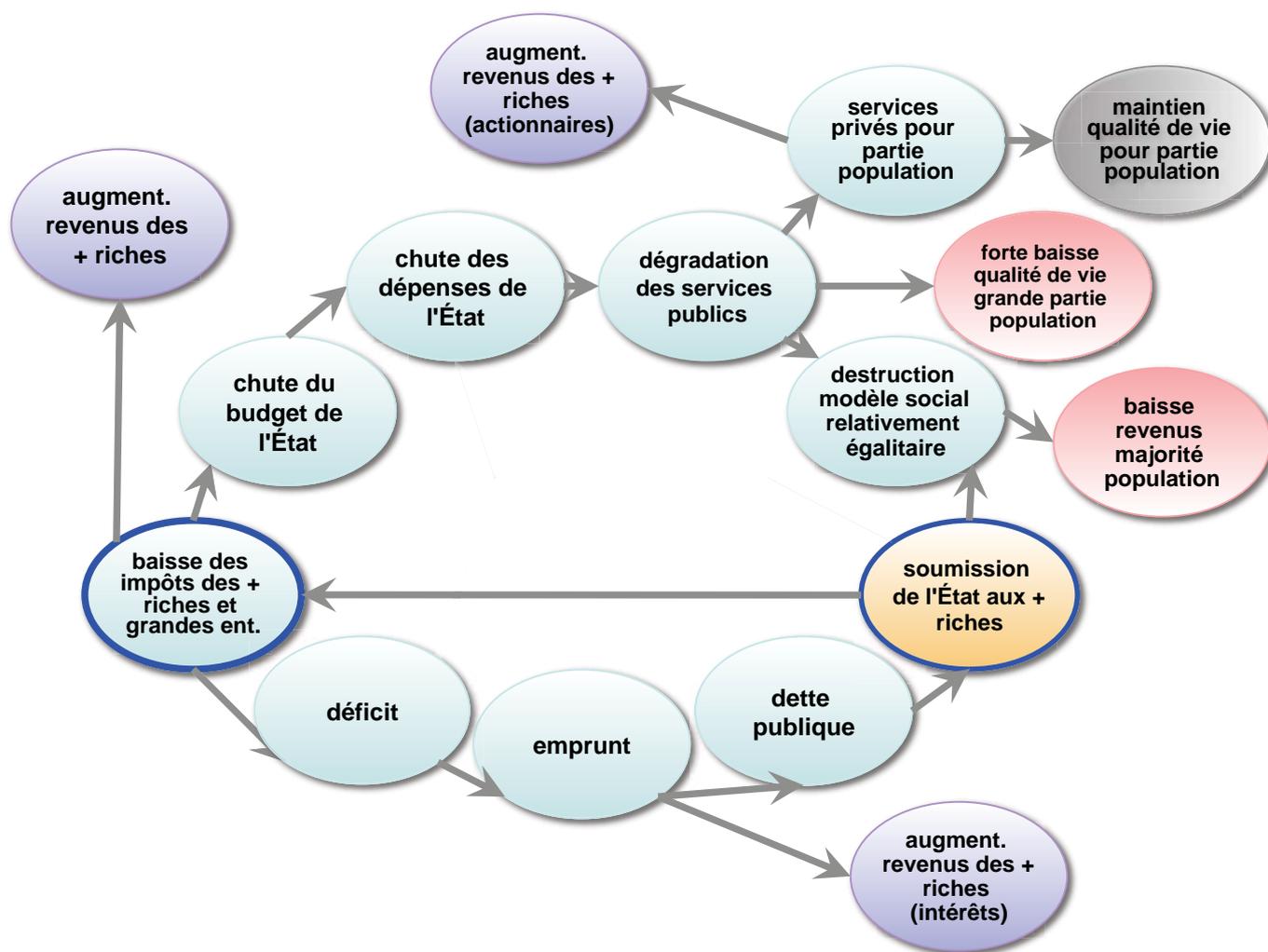


Figure 46 : L'enchaînement des allègements fiscaux, de la dette publique et de la croissance des inégalités sociales.

La nécessité de combler le déficit par des emprunts sur les marchés met la puissance publique sous la coupe des plus riches, en mesure de lui imposer ses desideratas, et notamment la baisse des impôts, des cotisations sociales et des prestations publiques, contribuant ainsi à la destruction du modèle social français ou européen, relativement égalitaire. La disparition progressive de ce modèle assez égalitaire se traduit par une baisse de revenu des plus pauvres.

La dégradation des services publics induite par la baisse des dépenses publiques et voulue par les libéraux est compensée par des prestations assurées de plus en plus par des entreprises privées. Ce transfert d'activités du public au privé a deux conséquences : un enrichissement des plus riches qui peuvent investir dans ces entreprises, et une baisse de la qualité de vie d'une partie de la population qui ne peut pas matériellement s'offrir ces services privatisés et donc plus chers.

Nous appelons cette chaîne de causalités ou d'impacts "spirale des inégalités", schématisée Figure 46, dans laquelle la dette publique joue un grand rôle, dans l'enrichissement de quelques uns et l'appauvrissement de la plupart. Cela justifie le slogan de la page de garde " La dette de tous fait la rente de quelques-uns", illustré par un dessin d'Honoré Daumier présentant le gros Gargantua nourri sans fin par la masse des pauvres, à prendre au sens littéral, sans l'humanisme de l'œuvre de François Rabelais.

La dette donne donc aux libéraux l'occasion de manipuler l'opinion publique, pour mieux asseoir leur pouvoir et leurs revenus, au détriment des 99 %.

## 5 Dette publique : comment s'en sortir

Dans un dernier temps, nous allons évoquer des pistes pour se sortir du piège de la dette publique : s'extraire des mains de la finance, engager une réforme fiscale, relancer l'économie et répartir autrement les richesses créées, enfin exiger un audit de la dette, en contradiction bien sûr avec les politiques suivies jusque là au sein de l'Union européenne et en France en particulier, illustrées Figure 47.



Figure 47 : La solution actuelle (dessins de Chapatte et de Lardon).

### 5.1 S'extraire des mains de la finance

S'extraire des mains de la finance, c'est sortir la dette publique des mains des marchés financiers et reprendre le contrôle des banques :

- Permettre le financement direct des déficits publics par création monétaire faite par les banques centrales
  - à partir d'objectifs économiques, sociaux et écologiques démocratiquement débattus. Quand la société a des besoins, des travailleurs sans travail, des matières premières et de l'intelligence, dire qu'on n'a pas d'argent pour faire tourner l'économie est une sottise absolue, car l'argent est ce qu'il y a de plus facile à créer (par l'État, car ce n'est pas rentable pour les banques) ;
  - les États retrouveraient alors leur capacité de contrôle et d'orientation de l'activité économique et financière.
- Mettre fin à l'indépendance des banques centrales et les contrôler démocratiquement, ce qui demande de modifier le Traité de Lisbonne.
- Réorganiser le système bancaire :
  - séparer banques de dépôt et crédit et banques d'affaires,
  - obliger les banques à financer des activités réelles, interdire la spéculation,
  - fermer les filiales bancaires dans les paradis fiscaux,
  - démanteler les conglomérats bancaires,
  - créer un pôle bancaire public, voire socialiser l'intégralité des banques, c'est-à-dire considérer l'activité bancaire comme un commun, devant appartenir formellement à une collectivité publique.
- Réorienter les activités des banques :
  - interdire les mécanismes spéculatifs,
  - tourner l'activité des banques vers le financement de l'activité utile pour la satisfaction des besoins sociaux et la transformation écologique, en différenciant les taux d'intérêt selon l'utilité

sociale,

- obliger les banques à acheter des emprunts publics.

## 5.2 Engager une réforme fiscale

La réforme fiscale nécessaire visera d'abord à annuler la contre-révolution fiscale de ces dernières décennies, à obliger les plus riches et les entreprises à participer au financement de la chose commune à la mesure de leurs moyens, à lutter contre la fraude :

- Annuler la contre-révolution fiscale : gain de 83,4 Md € selon le rapport Carrez (23) :
  - pour les 1 % les plus riches : augmenter l'impôt sur le revenu par le biais du taux marginal, de l'annulation du bouclier fiscal, de l'augmentation de l'impôt sur la fortune, des droits de succession... : gain de 33 à 41 Md € selon le rapport Carrez (23) ,
  - pour les sociétés en annulant ou réformant profondément le crédit d'impôt recherche, en annulant les baisses d'impôts sur les plus values... : gain de 10 Md € selon (22),
  - sur la taxe professionnelle : gain de 2,9 Md € selon (22),
  - en annulant la TVA spéciale sur la restauration : gain de 3 Md € selon (22).
- Taxer les banques et les transactions financières,
- Récupérer les exonérations de cotisations sociales patronales : gain de 27,6 Md € selon (1).
- Lutter contre la fraude fiscale des entreprises et des plus riches : gain de 60 à 80 Md € selon (74),
- Lutter contre la fraude sociale : gain d'environ 20 Md € :
  - la fraude aux prestations coûte 4 Md € selon le rapport Tian (75) – tandis que le non recours au RSA "rapporte" 5,7 M€ le non versement de prestations familiales et de logement 4,7 Md € selon (69),
  - la fraude des professionnels de santé coûte 2 Md €
  - le travail dissimulé coûte entre 13,5 et 15,8 Md € selon le rapport Tian (75),
- Détruire les paradis fiscaux : gain de 60 à 80 Md € selon le rapport Bocquet & Dupont Aignan (21, p. 20), dont 17 Md € pour les seuls particuliers selon Zucman (77).
- Allouer au service des impôts et à la Sécurité sociale les moyens nécessaires pour lutter efficacement contre la fraude ; rendre les résultats publics, sanctionner les coupables.

## 5.3 Relancer l'économie et répartir autrement les richesses créées

En modifiant le partage de la richesse créée entre salariés et actionnaires, en répartissant le travail entre tous, en rétablissant le pouvoir de tous (et non d'une oligarchie), il est possible de modifier profondément notre société vers plus de justice sociale :

- Augmenter les salaires (directs), diminuer les revenus des actionnaires, pour augmenter les recettes de la protection sociale et des retraites (salaires indirects),
- Diminuer le temps de travail sans réduction de salaire, pour que tous aient un emploi, qu'il y ait moins de dépenses et plus de recettes sociales,
- Reprendre la main sur des pans essentiels de notre économie livrés au privé, pour la réguler et pour récupérer les revenus de leurs actionnaires : banques, industries, poste, télécommunications, énergie, transports etc. ; mais aussi dans les collectivités locales reprendre en régie les activités confiées au privé : eau, assainissement, ordures ménagères, transports, parkings, etc. ; enfin interdire les partenariats public-privé.

## 5.4 Exiger un audit de la dette

On ne peut combattre la dette publique ni résoudre cette question sans l'analyser en profondeur et de manière transparente. C'est l'objet d'un audit de la dette, qui peut se synthétiser en trois points :

1<sup>er</sup> objectif : répondre à des questions :

- Pourquoi l'État, les collectivités locales et la Sécurité sociale ont-ils contracté une dette qui ne cesse d'enfler ?
- Par quelles décisions, prises à quel titre, se sont-ils trouvés engagés ?
- D'autres choix politiques étaient-ils possibles ? Qui a profité de ces décisions ?
- Quelle est la rémunération des prêteurs ? Qui sont-ils ? Cela passe notamment par un cadastre de la dette pour connaître l'identité des créanciers, partie d'un cadastre plus général des avoirs financiers tel que proposé par Zucman (77).
- Comment des dettes privées sont elles devenues publiques ?
- Doit-on indemniser les actionnaires privés qui sont responsables du désastre financier ?

2<sup>e</sup> objectif : déterminer la part illégitime de la dette qui devra être annulée. Quand une dette est-elle illégitime ?

- quand elle résulte d'une politique délibérée pour privilégier une classe sociale au détriment du reste de la société,
- quand elle comble le trou laissé par les baisses d'impôts,
- quand elle provient du sauvetage, sans contrepartie, d'institutions financières privées responsables de la crise,
- quand les intérêts versés augmentent sans fin (effet boule de neige),
- en cas de taux usuraire,
- quand les conditions de prêt violent les droits économiques, sociaux ou politiques des citoyens.

3<sup>e</sup> objectif : demander un moratoire (sans accumulation d'intérêts de retard) sur le paiement de la dette, le temps de réaliser un audit.

Analyser la dette publique permet de trouver de nombreuses solutions, au bénéfice de chacun et sans doute au détriment de quelques uns, ceux qui se sont immensément enrichis indûment.

## Références

1. Acoess Stat, n°181, nov. 2013, 8 p. [www.acoess.fr/dmddocuments/acoess/Acoess\\_Stat\\_181.pdf](http://www.acoess.fr/dmddocuments/acoess/Acoess_Stat_181.pdf)
2. AFT, 1998. Les valeurs du Trésor, janvier 1998. [www.aft.gouv.fr/documents/%7BC3BAF1F0-F068-4305-821D-B8B2BF4F9AF6%7D/publication/attachments/20012.pdf](http://www.aft.gouv.fr/documents/%7BC3BAF1F0-F068-4305-821D-B8B2BF4F9AF6%7D/publication/attachments/20012.pdf)
3. AFT, 1999. Bilan annuel 1998 des valeurs du Trésor, p. 4 pour les années 1993-96. [www.aft.gouv.fr/documents/%7BC3BAF1F0-F068-4305-821D-B8B2BF4F9AF6%7D/publication/attachments/20346.pdf](http://www.aft.gouv.fr/documents/%7BC3BAF1F0-F068-4305-821D-B8B2BF4F9AF6%7D/publication/attachments/20346.pdf)
4. AFT, 2001. Bilan annuel 2000, p. 4 pour les années 1997-2000. [www.aft.gouv.fr/documents/%7BC3BAF1F0-F068-4305-821D-B8B2BF4F9AF6%7D/publication/attachments/20340.pdf](http://www.aft.gouv.fr/documents/%7BC3BAF1F0-F068-4305-821D-B8B2BF4F9AF6%7D/publication/attachments/20340.pdf)
5. AFT, 2001. Bulletin mensuel, juin 2001. [www.aft.gouv.fr/documents/%7BC3BAF1F0-F068-4305-821D-B8B2BF4F9AF6%7D/publication/attachments/20043.pdf](http://www.aft.gouv.fr/documents/%7BC3BAF1F0-F068-4305-821D-B8B2BF4F9AF6%7D/publication/attachments/20043.pdf)
6. AFT, 2005. Rapport d'activité 2004/2005 et Bilan annuel 2004, p. 55. [www.aft.gouv.fr/documents/%7BC3BAF1F0-F068-4305-821D-B8B2BF4F9AF6%7D/publication/attachments/20331.pdf](http://www.aft.gouv.fr/documents/%7BC3BAF1F0-F068-4305-821D-B8B2BF4F9AF6%7D/publication/attachments/20331.pdf)
7. AFT, 2006. Bulletin mensuel, déc. 2006. [www.aft.gouv.fr/documents/%7BC3BAF1F0-F068-4305-821D-B8B2BF4F9AF6%7D/publication/attachments/20095.pdf](http://www.aft.gouv.fr/documents/%7BC3BAF1F0-F068-4305-821D-B8B2BF4F9AF6%7D/publication/attachments/20095.pdf)
8. AFT, 2010. Rapport d'activité 2010, p. 68 et 70. [www.aft.gouv.fr/documents/%7BC3BAF1F0-F068-4305-821D-B8B2BF4F9AF6%7D/publication/attachments/20325.pdf](http://www.aft.gouv.fr/documents/%7BC3BAF1F0-F068-4305-821D-B8B2BF4F9AF6%7D/publication/attachments/20325.pdf)
9. AFT, 2011a. Dette négociable de l'État - Encours, durée de vie et détention par des non-résidents. 9 déc. 2011. [www.aft.gouv.fr/rubriques/encours-de-la-dette-de-l-etat\\_113.html](http://www.aft.gouv.fr/rubriques/encours-de-la-dette-de-l-etat_113.html)
10. AFT, 2011b. Communiqué 28/9/2011. [www.aft.gouv.fr/articles/plf-2012-besoins-et-ressources-de-financement\\_7039.html](http://www.aft.gouv.fr/articles/plf-2012-besoins-et-ressources-de-financement_7039.html)
11. AFT, 2011c. Tableau de financement de l'État. 9 déc. 2011. [www.aft.gouv.fr/rubriques/tableau-de-financement-de-l-etat\\_521.html](http://www.aft.gouv.fr/rubriques/tableau-de-financement-de-l-etat_521.html)
12. AFT, 2012a. Bulletin avril 2012. [www.aft.gouv.fr/documents/%7BC3BAF1F0-F068-4305-821D-B8B2BF4F9AF6%7D/publication/attachments/21636.pdf](http://www.aft.gouv.fr/documents/%7BC3BAF1F0-F068-4305-821D-B8B2BF4F9AF6%7D/publication/attachments/21636.pdf)
13. AFT, 2012b. Communiqué 2012. [www.aft.gouv.fr/articles/projet-de-loi-de-finances-rectificative-pour-2012\\_10383.html](http://www.aft.gouv.fr/articles/projet-de-loi-de-finances-rectificative-pour-2012_10383.html)
14. AFT, 2012c. Bulletin mensuel, oct. 2012. [www.aft.gouv.fr/documents/%7BC3BAF1F0-F068-4305-821D-B8B2BF4F9AF6%7D/publication/attachments/22120.pdf](http://www.aft.gouv.fr/documents/%7BC3BAF1F0-F068-4305-821D-B8B2BF4F9AF6%7D/publication/attachments/22120.pdf)
15. AFT, 2012d. Rapport d'activité 2011, p. 68 et 70. [www.aft.gouv.fr/documents/%7BC3BAF1F0-F068-4305-821D-B8B2BF4F9AF6%7D/publication/attachments/22094.pdf](http://www.aft.gouv.fr/documents/%7BC3BAF1F0-F068-4305-821D-B8B2BF4F9AF6%7D/publication/attachments/22094.pdf)
16. AFT, 2013a. Bulletin mensuel, janv. 2013. [www.aft.gouv.fr/documents/%7BC3BAF1F0-F068-4305-821D-B8B2BF4F9AF6%7D/publication/attachments/22396.pdf](http://www.aft.gouv.fr/documents/%7BC3BAF1F0-F068-4305-821D-B8B2BF4F9AF6%7D/publication/attachments/22396.pdf)
17. AFT, 2013b. Bulletin, février 2013. [www.aft.gouv.fr/rubriques/qui-detient-la-dette-de-l-etat-\\_163.html](http://www.aft.gouv.fr/rubriques/qui-detient-la-dette-de-l-etat-_163.html)
18. AFT, 2013c. Rapport d'activité 2012, p. 67 et 69. [www.aft.gouv.fr/documents/%7BC3BAF1F0-F068-4305-821D-B8B2BF4F9AF6%7D/publication/attachments/22804.pdf](http://www.aft.gouv.fr/documents/%7BC3BAF1F0-F068-4305-821D-B8B2BF4F9AF6%7D/publication/attachments/22804.pdf)
19. Ameco, nd. European Commission, Economic and Financial Affairs. [http://ec.europa.eu/economy\\_finance/ameco/user/serie/SelectSerie.cfm](http://ec.europa.eu/economy_finance/ameco/user/serie/SelectSerie.cfm)
20. Berruyer, nd. 0260 L'impôt sur le revenu en France (1/2). [www.les-crises.fr/l-impot-sur-le-revenu-en-france-1/](http://www.les-crises.fr/l-impot-sur-le-revenu-en-france-1/) (consulté le 28 mars 2014).
21. Bocquet A. et Dupont-Aignan N., 2013. Lutte contre les paradis fiscaux : si l'on passait des paroles aux actes. Rapport de la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, 241 p. [www.assemblee-nationale.fr/14/rap-info/i1423.asp](http://www.assemblee-nationale.fr/14/rap-info/i1423.asp),
22. Brissaud L. et R. Thaller, 2010. La dette publique est-elle un problème ? droit d'alerte, la lettre d'information du Cidecos, n°11, sept. 2010.
23. Carrez G., 2010. Rapport d'information préalable au débat d'orientation des finances publiques. Assemblée nationale, 30 juin 2010, 95 p. [www.assemblee-nationale.fr/13/rap-info/i2692.asp](http://www.assemblee-nationale.fr/13/rap-info/i2692.asp)
24. Carrez G. et D. Baert, 2011. Engagements financiers de l'État. Rapport annexe n°21, Assemblée nationale. 12 octobre 2011. [www.assemblee-nationale.fr/13/budget/plf2012/b3805-tiii-a21.asp](http://www.assemblee-nationale.fr/13/budget/plf2012/b3805-tiii-a21.asp)

25. Conseil des impôts, 2003. La fiscalité dérogatoire pour un réexamen des dépenses fiscales. 21e rapport au président de la République, 217 p.
26. Cordonnier L., T. Dallery, V. Duwicquet, J. Melmiès et F. Vandeveld, 2013. Le coût du capital et son surcoût. Sens de la notion, mesure et évolution, conséquences économiques. Rapport, Univ. Lille 1 et Clersé, Lille, janvier 2013, 160 p. [www.ires-fr.org/images/files/EtudesAO/RapportCgtCoutCapitalK.pdf](http://www.ires-fr.org/images/files/EtudesAO/RapportCgtCoutCapitalK.pdf)
27. Cotis J-P., 2009. Partage de la valeur ajoutée, partage des profits et écarts de rémunérations en France. Rapport au président de la République, 90 p.
28. Cour des Comptes, 2012. Rapport sur les résultats et la gestion budgétaire (exercice 2011). Mai 2012, 308 p. [www.ccomptes.fr/content/download/42879/689993/version/2/file/rapport\\_resultats\\_gestion\\_budgetaire\\_exercice\\_2011.pdf](http://www.ccomptes.fr/content/download/42879/689993/version/2/file/rapport_resultats_gestion_budgetaire_exercice_2011.pdf)
29. Cour des Comptes, 2013. Rapport sur les résultats et la gestion budgétaire (exercice 2012). Mai 2013, 272 p., p. 28 et 30. [www.ccomptes.fr/content/download/56105/1448554/version/1/file/rapport\\_resultats\\_gestion\\_budgetaire\\_Etat\\_exercice\\_2012.pdf](http://www.ccomptes.fr/content/download/56105/1448554/version/1/file/rapport_resultats_gestion_budgetaire_Etat_exercice_2012.pdf)
30. Eurostat, 2012. Taxation trends in the European Union - Main results. [http://ec.europa.eu/taxation\\_customs/taxation/gen\\_info/economic\\_analysis/tax\\_structures/index\\_fr](http://ec.europa.eu/taxation_customs/taxation/gen_info/economic_analysis/tax_structures/index_fr)
31. Gadrey J., 2010. Adieu à la croissance. Bien vivre dans un monde solidaire. Les Petits Matins, Paris, 192 p.
32. Gadrey J. et Jany-Catrice F., 2005. Les nouveaux indicateurs de richesse. La Découverte, Paris, 2005, 123 p.
33. Husson, M., 2010. Le partage de la valeur ajoutée en Europe. Revue de l'Ires, n°64, p. 47-91. [hussonet.free.fr/psalirsw.pdf](http://hussonet.free.fr/psalirsw.pdf)
34. INSEE, nd. Indices des prix à la consommation - (Base 1998). [www.bdm.insee.fr/bdm2/choixCriteres.action?codeGroupe=142&request\\_locale=fr](http://www.bdm.insee.fr/bdm2/choixCriteres.action?codeGroupe=142&request_locale=fr)
35. INSEE, nd. Évolution de la population jusqu'en 2014, France hors Mayotte. [www.insee.fr/fr/ffc/figure/NATnon02145.xls](http://www.insee.fr/fr/ffc/figure/NATnon02145.xls)
36. INSEE, nd. Taux de chômage depuis 1975. [www.insee.fr/fr/ffc/figure/NATnon03337.xls](http://www.insee.fr/fr/ffc/figure/NATnon03337.xls)
37. INSEE, nd. Évolution du salaire net annuel moyen selon le sexe jusqu'en 2010. [www.insee.fr/fr/ffc/figure/NATnon04126.xls](http://www.insee.fr/fr/ffc/figure/NATnon04126.xls)
38. INSEE, nd. Salaires mensuels moyens nets de tous prélèvements selon le sexe et la catégorie socioprofessionnelle en 2011. [www.insee.fr/fr/ffc/figure/NATTEF04152.xls](http://www.insee.fr/fr/ffc/figure/NATTEF04152.xls)
39. INSEE, nd. 1.101 Le produit intérieur brut et ses composantes à prix courants. [www.insee.fr/fr/indicateurs/cnat\\_annu/base\\_2005/donnees/xls/t\\_1101.xls](http://www.insee.fr/fr/indicateurs/cnat_annu/base_2005/donnees/xls/t_1101.xls)
40. INSEE, nd. 1.102 Le produit intérieur brut et ses composantes en volume aux prix de l'année précédente chaînés. [www.insee.fr/fr/indicateurs/cnat\\_annu/base\\_2005/donnees/xls/t\\_1102.xls](http://www.insee.fr/fr/indicateurs/cnat_annu/base_2005/donnees/xls/t_1102.xls)
41. INSEE, nd. 1.103 Indices de prix du produit intérieur brut et de ses composantes. [www.insee.fr/fr/indicateurs/cnat\\_annu/base\\_2005/donnees/xls/t\\_1103.xls](http://www.insee.fr/fr/indicateurs/cnat_annu/base_2005/donnees/xls/t_1103.xls)
42. INSEE, nd. 1.105 Produit intérieur brut : les trois approches à prix courants. [www.insee.fr/fr/indicateurs/cnat\\_annu/base\\_2005/donnees/xls/t\\_1105.xls](http://www.insee.fr/fr/indicateurs/cnat_annu/base_2005/donnees/xls/t_1105.xls)
43. INSEE, nd. 1.106 Valeur ajoutée brute par secteur institutionnel à prix courants. [www.insee.fr/fr/indicateurs/cnat\\_annu/base\\_2005/donnees/xls/t\\_1106.xls](http://www.insee.fr/fr/indicateurs/cnat_annu/base_2005/donnees/xls/t_1106.xls)
44. INSEE, nd. 1.107 Partage de la valeur ajoutée brute à prix courants. [www.insee.fr/fr/indicateurs/cnat\\_annu/base\\_2005/donnees/xls/t\\_1107.xls](http://www.insee.fr/fr/indicateurs/cnat_annu/base_2005/donnees/xls/t_1107.xls)
45. INSEE, nd. 1.108 Emploi intérieur total par secteur institutionnel en nombre de personnes. [www.insee.fr/fr/indicateurs/cnat\\_annu/base\\_2005/donnees/xls/t\\_1108.xls](http://www.insee.fr/fr/indicateurs/cnat_annu/base_2005/donnees/xls/t_1108.xls)
46. INSEE, nd. 1.113 Capacité (+) ou besoin (-) de financement des secteurs institutionnels. [www.insee.fr/fr/indicateurs/cnat\\_annu/base\\_2005/donnees/xls/t\\_1113.xls](http://www.insee.fr/fr/indicateurs/cnat_annu/base_2005/donnees/xls/t_1113.xls)
47. INSEE, nd. 3.101 Dette des administrations publiques (S13) au sens de Maastricht et sa répartition par sous-secteur. [www.insee.fr/fr/indicateurs/cnat\\_annu/base\\_2005/donnees/xls/t\\_3101.xls](http://www.insee.fr/fr/indicateurs/cnat_annu/base_2005/donnees/xls/t_3101.xls)
48. INSEE, nd. 3.201 Dépenses et recettes des administrations publiques (S13) (\*). [www.insee.fr/fr/indicateurs/cnat\\_annu/base\\_2005/donnees/xls/t\\_3201.xls](http://www.insee.fr/fr/indicateurs/cnat_annu/base_2005/donnees/xls/t_3201.xls)
49. INSEE, nd. 3.202 Dépenses et recettes des administrations publiques centrales (S1311). [www.insee.fr/fr/indicateurs/cnat\\_annu/base\\_2005/donnees/xls/t\\_3202.xls](http://www.insee.fr/fr/indicateurs/cnat_annu/base_2005/donnees/xls/t_3202.xls)
50. INSEE, nd. 3.203 Dépenses et recettes de l'Etat (S13111). [www.insee.fr/fr/indicateurs/cnat\\_annu/base\\_2005/donnees/xls/t\\_3203.xls](http://www.insee.fr/fr/indicateurs/cnat_annu/base_2005/donnees/xls/t_3203.xls)
51. INSEE, nd. 3.204 Dépenses et recettes des organismes divers d'administration centrale (S13112). [www.insee.fr/fr/indicateurs/cnat\\_annu/base\\_2005/donnees/xls/t\\_3204.xls](http://www.insee.fr/fr/indicateurs/cnat_annu/base_2005/donnees/xls/t_3204.xls)
52. INSEE, nd. 3.205 Dépenses et recettes des administrations publiques locales (S1313). [www.insee.fr/fr/indicateurs/cnat\\_annu/base\\_2005/donnees/xls/t\\_3205.xls](http://www.insee.fr/fr/indicateurs/cnat_annu/base_2005/donnees/xls/t_3205.xls)

53. INSEE, nd. 3.208 Dépenses et recettes des administrations de sécurité sociale (S1314). [www.insee.fr/fr/indicateurs/cnat\\_annu/base\\_2005/donnees/xls/t\\_3208.xls](http://www.insee.fr/fr/indicateurs/cnat_annu/base_2005/donnees/xls/t_3208.xls)
54. INSEE, nd. 3.211 Prélèvements obligatoires des administrations publiques et des institutions communautaires. [www.insee.fr/fr/indicateurs/cnat\\_annu/base\\_2005/donnees/xls/t\\_3211.xls](http://www.insee.fr/fr/indicateurs/cnat_annu/base_2005/donnees/xls/t_3211.xls)
55. INSEE, nd. 7.101 Compte des sociétés non financières (S11). [www.insee.fr/fr/indicateurs/cnat\\_annu/base\\_2005/donnees/xls/t\\_7101.xls](http://www.insee.fr/fr/indicateurs/cnat_annu/base_2005/donnees/xls/t_7101.xls)
56. INSEE, nd. Produit intérieur brut aux prix du marché / PIB. [www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/produit-inter-brut-prix-march.htm](http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/produit-inter-brut-prix-march.htm) (consulté le 23 mars 2014).
57. INSEE, nd. T202 : Emploi total selon le statut (salarié/non salarié) et le secteur d'activité (A4), par sexe, en moyenne annuelle. [www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/irweb/martra11/dd/excel/martra11\\_t202.xls](http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/irweb/martra11/dd/excel/martra11_t202.xls)
58. 4INSEE, nd. 7.201 - Compte des sociétés financières (S12). [www.insee.fr/fr/themes/comptes-nationaux/tableau.asp?sous\\_theme=5.3.2&xml=t\\_7201](http://www.insee.fr/fr/themes/comptes-nationaux/tableau.asp?sous_theme=5.3.2&xml=t_7201)
59. INSEE, nd. 7.401 - Compte des ménages (S14). [www.insee.fr/fr/themes/comptes-nationaux/tableau.asp?sous\\_theme=5.3.4&xml=t\\_7401](http://www.insee.fr/fr/themes/comptes-nationaux/tableau.asp?sous_theme=5.3.4&xml=t_7401)
60. INSEE, nd. En 2010, les salaires ralentissent en euros constants. [www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref\\_id=ip1403](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1403)
61. Lacombe C. et de Tricornot A., 2012. Dette souveraine : les nouvelles règles du jeu. *Le Monde*, 4 déc. 2012.
62. Landais C., 2007. Les hauts revenus en France(1998-2006) : une explosion des inégalités ? Rapport École d'économie de Paris, 46 p. [www.altermonde-sans-frontiere.com/IMG/pdf/rapport\\_hauts\\_revenus\\_en\\_France\\_07\\_07.pdf](http://www.altermonde-sans-frontiere.com/IMG/pdf/rapport_hauts_revenus_en_France_07_07.pdf)
63. Min. Économie Finances, 2008. Rapport de présentation 2007. 84 p. [www.performance-publique.budget.gouv.fr/fileadmin/medias/documents/ressources/Comptes/2007/Rapportdepresentation.pdf](http://www.performance-publique.budget.gouv.fr/fileadmin/medias/documents/ressources/Comptes/2007/Rapportdepresentation.pdf)
64. Min. Économie Finances, 2010. Rapport de présentation 2009. 84 p. [www.performance-publique.budget.gouv.fr/fileadmin/medias/documents/ressources/Comptes/2009/Rapport\\_Presentation.pdf](http://www.performance-publique.budget.gouv.fr/fileadmin/medias/documents/ressources/Comptes/2009/Rapport_Presentation.pdf)
65. Min. Économie Finances, 2013a. Rapport de présentation 2012. 80 p. [www.performance-publique.budget.gouv.fr/fileadmin/medias/documents/ressources/Comptes/2012/rapport\\_presentation\\_052013.pdf](http://www.performance-publique.budget.gouv.fr/fileadmin/medias/documents/ressources/Comptes/2012/rapport_presentation_052013.pdf)
66. Min. Économie Finances, 2013b. D'où vient l'argent de l'État ? [www.performance-publique.budget.gouv.fr/le-budget-et-les-comptes-de-letat/lessentiel/le-budget-de-letat-cest-quoi/dou-vient-largent-de-letat.html](http://www.performance-publique.budget.gouv.fr/le-budget-et-les-comptes-de-letat/lessentiel/le-budget-de-letat-cest-quoi/dou-vient-largent-de-letat.html)
67. Min. Économie Finances, 2014. mpôts, dotations de l'État et emprunt : les ressources des collectivités territoriales. [www.performance-publique.budget.gouv.fr/les-enjeux-des-finances-publiques/le-financement-des-collectivites-territoriales/lessentiel/impots-dotations-de-letat-et-emprunt-les-ressources-des-collectivites-territoriales.html](http://www.performance-publique.budget.gouv.fr/les-enjeux-des-finances-publiques/le-financement-des-collectivites-territoriales/lessentiel/impots-dotations-de-letat-et-emprunt-les-ressources-des-collectivites-territoriales.html)
68. Min. budget, 2013. Évaluation des voies et moyens, tome 2, dépenses fiscales. Rapport annexe au projet de loi de finance pour 2014, 270 p. [www.performance-publique.budget.gouv.fr/farandole/2014/pap/pdf/VMT2-2014.pdf](http://www.performance-publique.budget.gouv.fr/farandole/2014/pap/pdf/VMT2-2014.pdf),
69. Odenore, 2012. L'envers de la « fraude sociale », le scandale du non-recours aux droits sociaux. *La Découverte*, Paris, 180 p.
70. Renou F., 2013. Le salaire brut moyen s'élève à 2 830 euros par mois. *Journal du net*. [www.journaldunet.com/management/remuneration/france-les-salaires-moyens.shtml](http://www.journaldunet.com/management/remuneration/france-les-salaires-moyens.shtml)
71. Roxburgh C., S. Lund, T. Daruvala, J. Manyika, R. Dobbs, R. Forn, K. Croxson, 2012. Debt and deleveraging: Uneven progress on the path to growth. McKinsey Global Institute, report. [www.mckinsey.com/insights/mgi/research/financial\\_markets/uneven\\_progress\\_on\\_the\\_path\\_to\\_growth](http://www.mckinsey.com/insights/mgi/research/financial_markets/uneven_progress_on_the_path_to_growth)
72. Sénat, 2011. Projet de loi de finances pour 2012 : Engagements financiers de l'Etat. [www.senat.fr/rap/l11-107-312/l11-107-3121.html](http://www.senat.fr/rap/l11-107-312/l11-107-3121.html)
73. Sénat, 2013. Projet de loi de finances pour 2014 : Le budget de 2013 et son contexte économique et financier. [www.senat.fr/rap/l13-156-1/l13-156-115.html](http://www.senat.fr/rap/l13-156-1/l13-156-115.html)
74. SNSFP, 2013. Évasions et fraudes fiscales, contrôle fiscal. Rapport du syndicat national Solidaires Finances Publiques, 42 p. [http://solidairesfinancespubliques.fr/nosfinancespubliques/public/Doc/120122\\_Rapport\\_fraude\\_evasionfiscale\\_1\\_.pdf](http://solidairesfinancespubliques.fr/nosfinancespubliques/public/Doc/120122_Rapport_fraude_evasionfiscale_1_.pdf)
75. Tian D., 2011. Rapport d'information déposé par la Commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale en conclusion des travaux de la mission d'évaluation et de contrôle des lois de financement de la sécurité sociale sur la lutte contre la fraude sociale, et présenté par M. Dominique Tian. 29 juin 2011, 453 p.
76. wikipedia, 2011. [http://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Dette\\_publicue2011.jpg](http://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Dette_publicue2011.jpg), d'après des données du FMI, 2011. (consulté le 29 mars 2014)

77. Zucman G., 2013. La Richesse cachée des nations. Enquête sur les paradis fiscaux. Le Seuil, Paris, 128 p.  
Données : <http://gabriel-zucman.eu/files/Zucman2013LivreTableauxGraphiques.xlsx> (Données-G2)

---

*Robert Joumard, directeur de recherche émérite Ifsttar, robert.joumard@laposte.net*

*Dessin de couverture : Honoré Daumier, Gargantua, 1831.*

---

Attac Rhône, 44, rue St-Georges, 69005 Lyon. <http://local.attac.org/rhone/>